

## 2. CONSTATS ET DYNAMIQUES

## 2.1 Identité et positionnement

### 2.1.1 Un territoire multiple entre littoral, estuaires et plaines particulièrement attractif

Située dans le département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique (CARA) rassemble 34 communes et comporte 81 036 habitants en 2013. Son territoire s'étend sur 604 km<sup>2</sup>. Parmi les 34 communes de la CARA, 22 sont situées sur le littoral atlantique, l'estuaire de la Gironde ou l'estuaire de la Seudre, qui s'étend sur 107 km de côtes. Cette position offre une localisation géographique privilégiée à préserver en termes de paysages :

- o Le Sud du territoire longe l'estuaire de la Gironde, lequel devient géographiquement l'océan Atlantique à partir de la pointe de Suzac à Saint-Georges-de-Didonne ;
- o Le Nord du territoire est bordé par la Seudre, marquée par ses paysages de bocages et de marais ;
- o L'Est marque la jonction entre les terres et les coteaux de la Gironde ;
- o L'Ouest enfin, présente la partie du territoire où la côte sauvage s'ouvre sur l'océan Atlantique.

La CARA est donc un territoire fortement marqué par l'eau avec la présence de nombreux marais doux et salés.

### 2.1.2 Une localisation maritime stratégique à l'échelle de la nouvelle grande région et du département

En plus de se situer en plein cœur du littoral Atlantique, le territoire de la CARA se trouve juste à l'embouchure de la Gironde, principal fleuve de la toute récente grande région dénommée « Nouvelle Aquitaine ». En regroupant le Poitou-Charentes, le Limousin et l'Aquitaine, cette nouvelle région comprend aujourd'hui 12 départements, et possède pas moins de 720 km de côtes sur les 84 061 km<sup>2</sup> qui définissent le territoire dans son ensemble (soit 1/8 du territoire national). Ainsi, la CARA révèle une position stratégique en se présentant comme l'une des trois stations balnéaires de la Nouvelle Aquitaine confortant le dynamisme démographique de la région et marquant une importante attractivité touristique et économique.

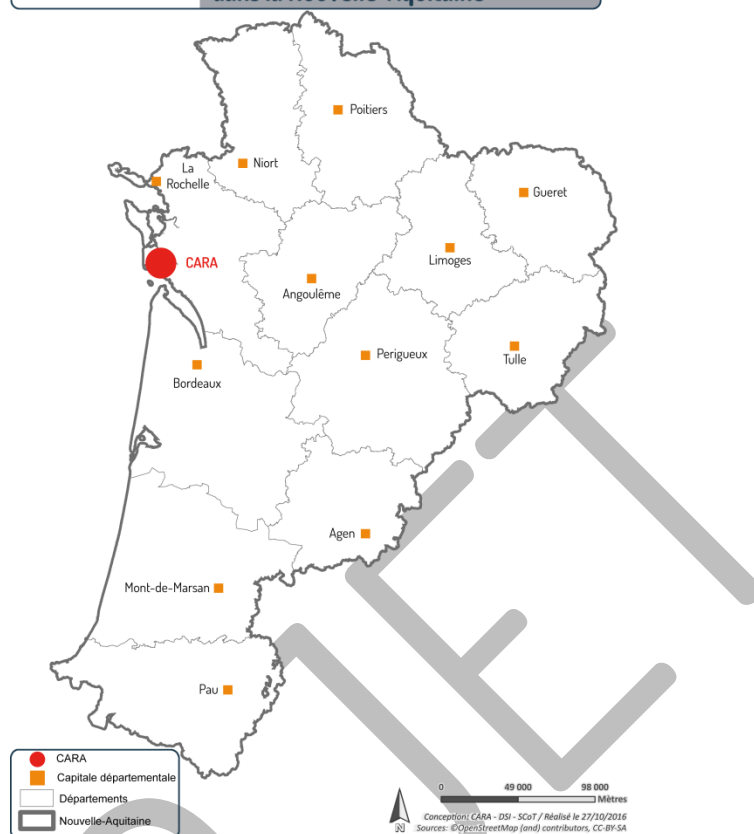
A l'échelle de la Charente-Maritime, la CARA peut s'appuyer sur un réseau territorial équilibré entre Royan et ses trois pôles voisins, La Rochelle, Saintes et Rochefort.

### 2.1.3 La CARA est ouverte sur les intercommunalités qui l'entourent

Il est bordé :

- o au nord par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté de Communes de Charente Arnoult Cœur de Saintonge,
- o à l'est par la Communauté d'Agglomération de Saintes et la Communauté de Communes du canton de Gémozac et de la Saintonge Viticole,
- o au sud par la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge.

Située à proximité des grands axes de communication de l'ouest de la France, tel que l'autoroute A10 ou A837, l'agglomération profite de l'environnement dynamique de plusieurs métropoles régionales et de leurs satellites : Bordeaux, Poitiers, Angoulême, La Rochelle, Rochefort, Saintes et Cognac.



Situation géographique de la CARA.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

## 2.14 Une dynamique territoriale construite sur 3 niveaux

L'armature urbaine désigne l'ensemble des villes hiérarchisées et de leurs aires d'influence au sein d'un territoire donné. Elle se détermine en tenant compte du poids démographique et économique des différents pôles, mais aussi de leur rayonnement, voire de leur niveau d'équipement.

En matière d'armature urbaine, le territoire de la CARA est structuré en trois espaces distincts :

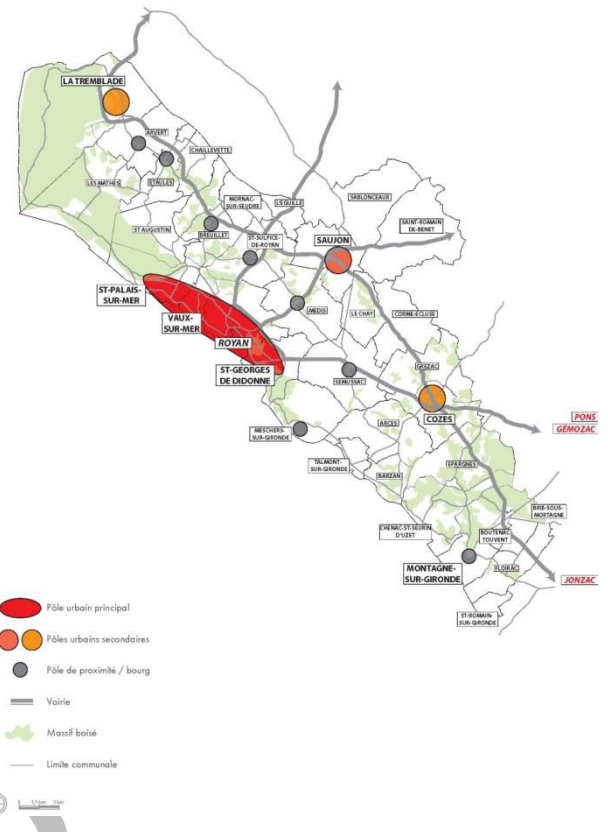
- o Le cœur d'agglomération constitue le « grand pôle » urbain (unité urbaine de plus de 10 000 emplois) au sein de la CARA et polarise une grande partie de l'arrière-pays correspondant à son aire d'influence.
- o Le secteur Nord, structuré par la présence d'un « petit pôle » autour de la commune de La Tremblade, et qui se prolonge tout le long de l'estuaire de la Seudre.
- o La partie Sud du territoire, qui se divise en deux groupes, l'un étant sous l'influence du grand pôle de Royan (Meschers, Semussac, Cozes) et l'autre, composé des communes situées plus au sud, et plus isolées.

Ce territoire se hiérarchise donc en trois niveaux urbains différents :

- o 1 pôle principal : le cœur de l'agglomération avec Royan ayant une fonction économique majeure sur la totalité du territoire. Il polarise l'essentiel de communes de la CARA et même au-delà des limites.
- o 3 pôles secondaires : Cozes, La Tremblade et Saujon jouent le rôle de « ville-centre » pour les communes environnante en termes de besoin quotidiens (économiques, services, commerces, emplois, habitat...)
- o 8 pôles de proximité qui complètent cette armature urbaine

Les trois pôles urbains secondaires sont :

- o la ville de Saujon, qui polarise la partie Est du territoire, avec un rayon d'action qui dépasse les limites administratives de la CARA. Situé sur le principal axe d'entrée du territoire et à la croisée des flux, le pôle de Saujon occupe une place importante pour l'organisation du territoire, à la fois en termes de flux, d'économie et de services.
- o la ville de La Tremblade polarise la partie Nord de la CARA. Elle reste dominante, mais la polarité extérieure de la commune de Marennes se fait également sentir (en termes de mouvements d'actifs).
- o La ville de Cozes structure toute la partie sud du territoire et constitue un véritable pôle de proximité pour l'ensemble des communes environnantes notamment pour les plus rurales.



### Structuration urbaine de la CARA.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité /  
Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

Enfin la CARA compte 8 pôles de proximité : Arvert, Étaules, Breuillet, Saint-Sulpice-de-Royan, Médis, Sémussac, Meschers-sur-Gironde, Mortagne-sur-Gironde. Leur rayonnement s'établit uniquement sur les communes aux alentours. Elles offrent des services de proximité de base tels que les boulangeries, épicerie, etc.

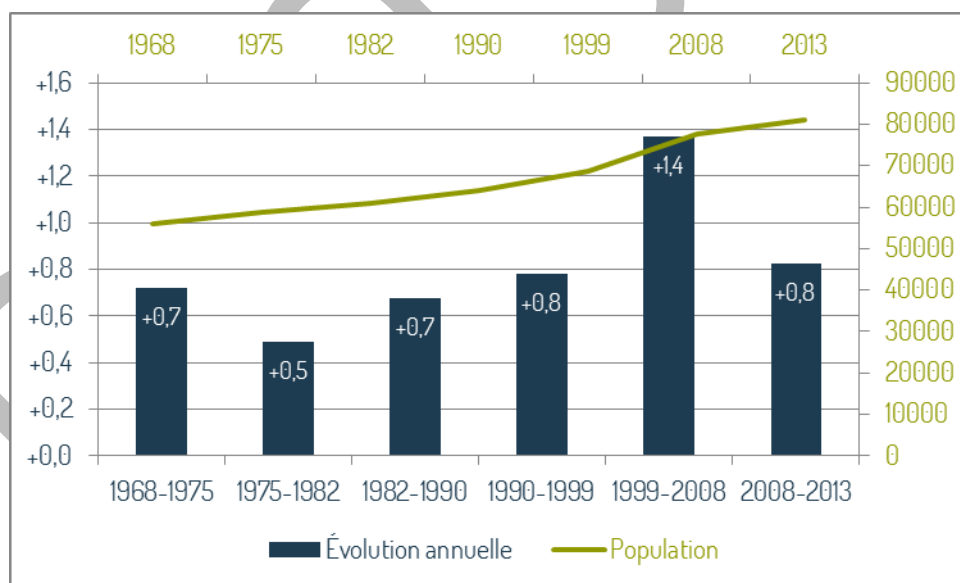
L'influence extérieure des pôles de Pons, Gémozac et Jonzac se fait également sentir sur quelques petites communes périphériques (Flourac, Mortagne-sur-Gironde, Boutenac-Touvent, Epargnes).

## 2.2 Un territoire démographiquement dynamique

### Sources de données ;

Les données démographiques sont issues de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Ces données sont présentées dans un dossier intitulé « Étude diagnostic et prospective de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique », réalisée grâce à la collaboration entre la CARA et l'INSEE Poitou-Charentes en 2014. Les données ont été mise à jour, lorsque cela a été possible, en prenant compte les derniers recensements datants de 2013.

De plus, cette analyse compare la CARA à un référentiel littoral défini par l'INSEE. Il est composé de 19 zones d'emplois (ZE) littorales, comparables au niveau de la localisation et de la population de la CARA. Il s'agit des ZE de : Saint-Malo ; Dinan ; Lannion ; Morlaix ; Challans ; Les Sables-d'Olonne ; Rochefort ; Pauillac ; La Teste-de-Buch ; Narbonne ; Agde - Pézenas ; Sète ; Istres - Martigues ; Arles ; Salon-de-Provence ; Fréjus - Saint-Raphaël ; Menton - Vallée de la Roya ; Bastia ; et Ajaccio. Les ZE du référentiel littoral vérifient les caractéristiques suivantes : plus de 45 % de la population vit dans une commune du littoral ou limitrophe à une commune du littoral ; elles détiennent entre 45 000 et 180 000 habitants. Ce référentiel permet de positionner les évolutions et les caractéristiques de la CARA au regard de territoires similaires.



### Une croissance intensifiée depuis la fin des années 90.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

## 2.2.1 Une dynamique soutenue qui se stabilise

En 2013, la population de la CARA était de 81 036 habitants. Depuis la fin des années 60, on assiste à une hausse progressive de la population. En effet, entre 1968 et 2013, la population a été multipliée par deux, avec une augmentation significative depuis 20 ans.

On distingue trois périodes d'évolution distinctes :

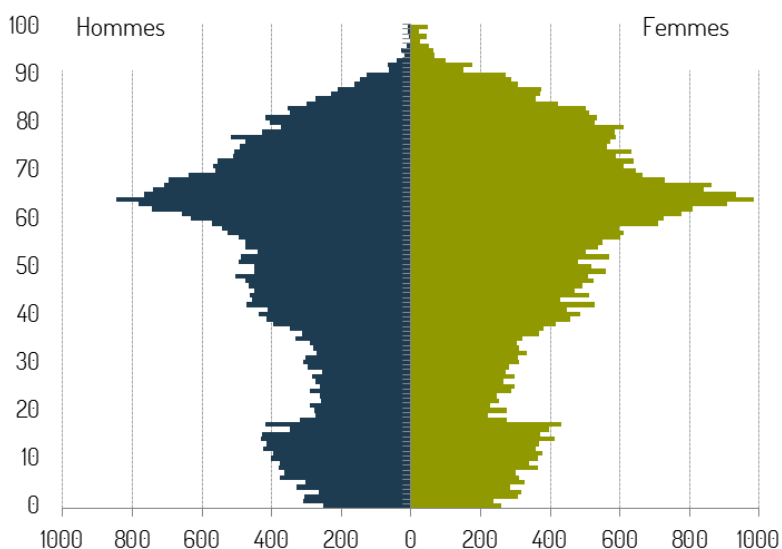
- De 1968 à 1990, la population croît de 0.7 % par an en moyenne. Cette croissance semble être moins importante que dans les autres territoires littoraux du référentiel qui présentent une augmentation moyenne de 1 % par an.
- Entre 1990 et 2008, la tendance démographique s'accélère et devient supérieure à celle du référentiel littoral. Le taux de croissance annuel est alors de 1.1 % (contre 1% par an pour le référentiel littoral).
- Depuis 2008, si l'augmentation continue, le rythme s'est légèrement ralenti avec un accroissement annuel de 0.8%. Cet accroissement reste, tout de même, supérieur à celui du référentiel littoral (1,3%), du département (1%) et de la France (0,7%).

## 2.2.2 Une population permanente principalement âgée

Le vieillissement de la population<sup>1</sup> est un phénomène marqué sur le territoire de la CARA. En 2013, 4 personnes sur 10 étaient âgées de 60 ans et plus, devançant ainsi le département le plus âgé de France, la Creuse (3.5 personnes sur 10).

Comme l'illustre la pyramide des âges, les personnes les plus représentées en 2013 sont les 64 ans, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Le profil de cette pyramide est dit « en champignon » et traduit ce phénomène de population vieillissante. La moitié de la population a plus de 53 ans contre 44 ans dans le référentiel littoral et 45 ans dans le département. À contrario, les moins de 30 ans sont peu nombreux sur la CARA. Ils ne représentent que 24 % contre 32% dans le référentiel littoral ou 36% en France de province.

Ce phénomène de vieillissement tend à s'accroître depuis les années 1999. L'indice de vieillissement passe de 2,5 à 3,5 en 2013. Sur cette même période, l'âge moyen de la



### Une part prédominante des personnes de plus de 60 ans

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017.  
Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

<sup>1</sup> Le vieillissement de la population se calcule en fonction de l'indice de vieillissement. Ce dernier reflète le rapport de la population de plus de 60 ans et plus à celle de moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

population est passé de 43 ans à 50 ans, soit 6 ans de plus que le référentiel littoral et 5 ans de plus que le département.

	1990	1999	2010	2013
Âge moyen de la population de la CARA	43,5	46,1	49,1	50,3
Part des moins de 20 ans (%)	21,7	19,2	17,4	16,9
Part des 60 ans ou plus (%)	32,5	35,5	40,6	43,1
Part des 75 ans ou plus (%)	11,9	13,1	16,3	16,8
Indice de vieillissement	2,5	2,56	3,3	3,5

Près de 4 personnes sur 10 ont plus de 60 ans

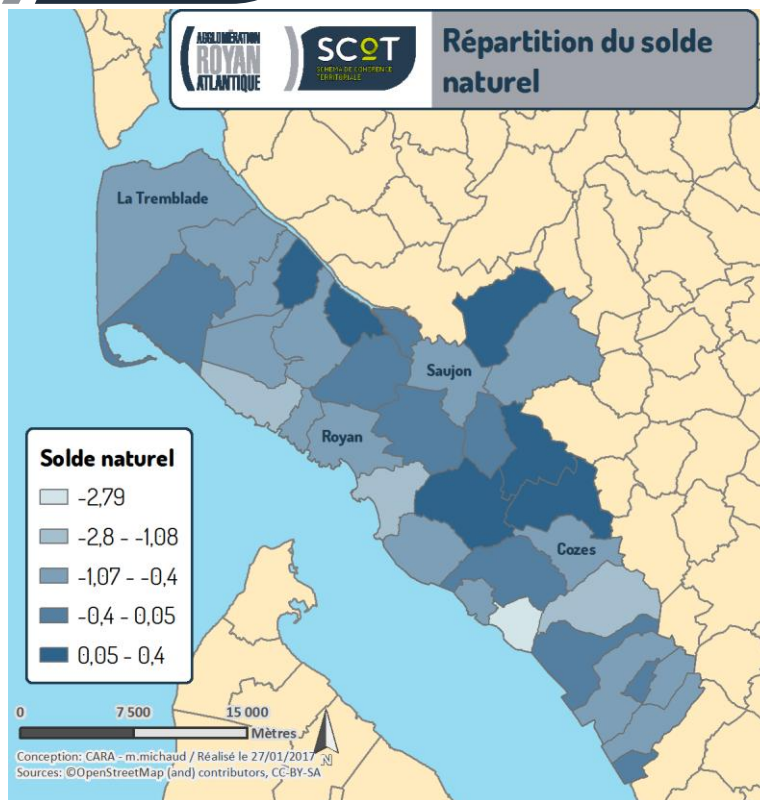
Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales

Ce vieillissement de la population va engendrer une forte demande en équipements et structures spécifiques sur le territoire. En effet, une population plus âgée demande des équipements médicaux adaptés comme des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) mais aussi davantage de service d'aide à la personne.

*Pourquoi un vieillissement aussi marqué ?*

Le caractère âgé de la population de la CARA peut s'expliquer par deux facteurs propres au territoire. Premièrement, le territoire gagne des habitants grâce à l'arrivée des populations extérieures principalement âgées. En effet, le territoire accueille surtout des habitants âgés de 55 à 65 ans. En revanche, il en perd chez les 18-24 ans. Deuxièmement, le déficit des naissances sur les décès<sup>2</sup> est important. En 2014, la CARA a enregistré 528 naissances et 1 258 décès, soit un ratio d'une naissance pour deux décès.

<sup>2</sup> Le déficit naturel indique un solde naturel négatif où le nombre de naissances est moins important que le nombre de décès sur un territoire et un laps de temps donné.



### Répartition du solde naturel.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source: Insee, RP2013 exploitations principales

## 2.2.3 Une diminution de la taille des ménages

La taille des ménages, c'est-à-dire le nombre de personnes qui occupent un logement, est de moins de 2 personnes en 2013, tandis qu'elle était de 2,2 en 1999. Les moyennes nationales, régionales et départementales restent respectivement égales à 2,29 - 2,19 - et 2,15 en 2013.

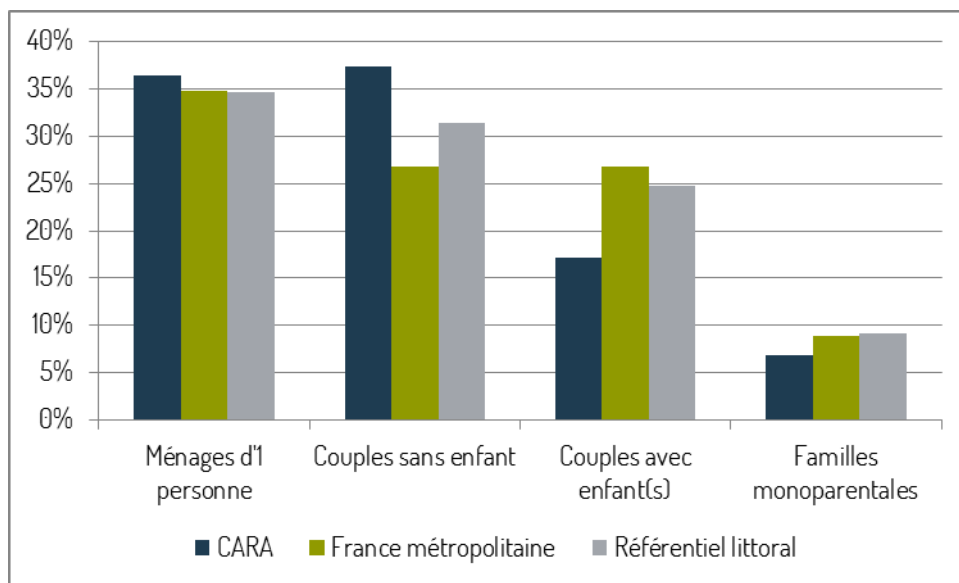
Depuis les années 1990, on assiste à un phénomène de desserrement des ménages, c'est-à-dire à une diminution de la taille moyenne des ménages, sur le territoire de la CARA notamment en raison du vieillissement de la population, de l'augmentation du nombre de ménages monoparentaux, mais aussi de la décohabitation<sup>3</sup>.

Cette diminution de la taille moyenne des ménages s'explique par une recrudescence des personnes seules et des couples sans enfants. Le territoire de la CARA affiche un « déficit » de familles, puisque seulement 17 % des ménages sont des couples avec enfants contre 25 % dans le référentiel littoral et 27 % en France. Au contraire, le poids des couples sans enfants est élevé avec 37 % des ménages.

Au total, l'ensemble des familles avec enfant(s) représentent 24% des ménages (en comptant les couples avec enfants et les familles monoparentales), soit 12 points de moins que dans le référentiel littoral.

<sup>3</sup> Selon le Larousse, la décohabitation désigne la cessation de la cohabitation des personnes formant un même foyer par exemple entre les parents et les enfants devenus majeurs.





#### Des couples avec enfants déficitaires au profit des ménages constitués d'une personne en 2013

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales

Finalement, cette évolution caractérisée des ménages et de la population influence beaucoup la structure et les besoins territoriaux en ce qui concerne le parc de logements. En fonction de la taille des ménages du territoire, les besoins en logements sont différents. Des ménages avec enfants nécessiteront des habitations possédant entre trois et quatre pièces, tandis qu'un ménage d'une personne préférera un logement d'une ou deux pièces. La prédominance des ménages d'une personne et des couples sans enfants, favorise la présence de logements de taille moyenne.

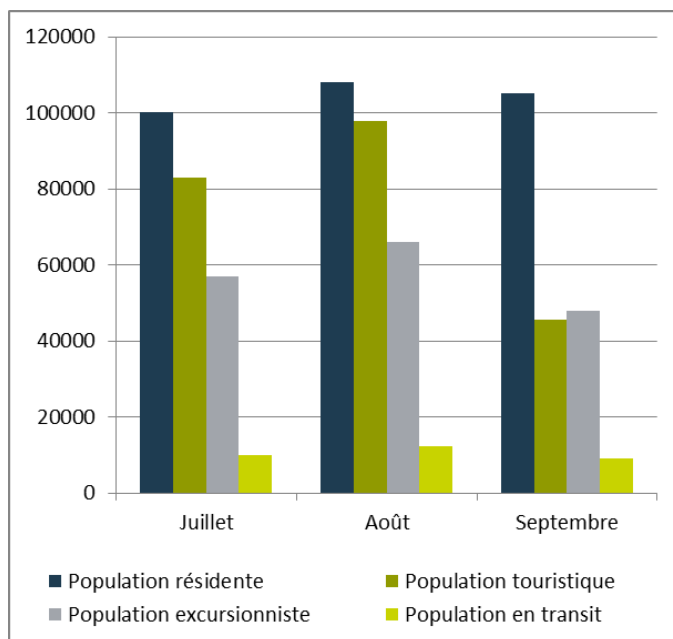
#### 2.2.4 Une population redynamisée en période estivale grâce au tourisme

Signe d'une forte attractivité touristique, la population présente sur le territoire de la CARA est presque multipliée par 3 durant la période estivale (entre juillet et août). Ces chiffres issus d'une enquête effectuée par Orange en 2014, représentent des moyennes des populations résidentes (personnes domiciliées), touristiques (personnes passant au moins une nuit sur la CARA), excursionnistes (personnes passant plus d'une heure sur le territoire sans y dormir) et en transit (moins d'une heure sur la CARA).

La population de la CARA varie de 81 036 habitants permanents à plus de 183 000 en juillet et 205 000 en août. Avec la population résidente, ce sont principalement les populations touristiques qui sont présentes sur le territoire en juillet et août puisqu'elles représentent respectivement 39 % et 33 % de la population. Les excursionnistes et les populations en transit, durant ces deux mois, représentent un tiers de la population présente sur la CARA.

Au mois de septembre, cette tendance change. La population résidente représente la part la plus importante avec 51 %. À cette période, les touristes deviennent moins nombreux (22%) au profit d'une population excursionniste plus présente.

Il faut toutefois noter que l'attractivité saisonnière du territoire de la CARA est caractéristique des zones bénéficiant d'un atout naturel (littoral ou montagne).



Une population principalement résidente et touristique durant la période estivale

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales

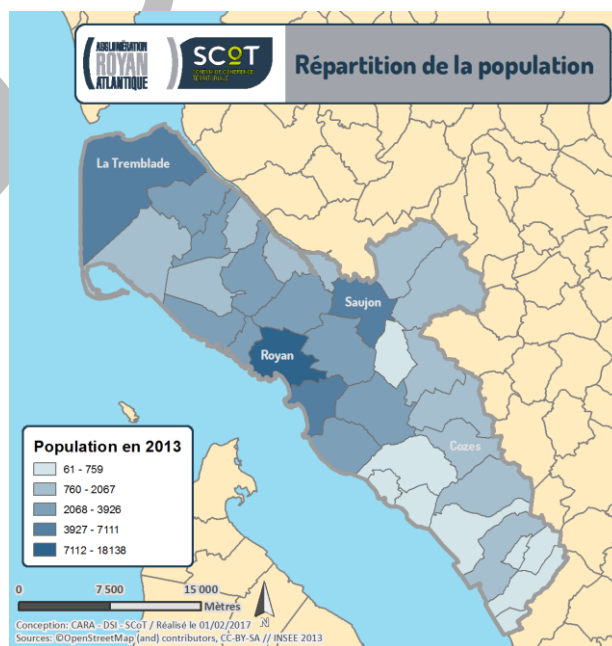
## 2.2.5 Un littoral attractif pour les habitants du territoire

L'attractivité littorale de la CARA, entraîne une concentration de la population dans les communes littorales.

Les communes littorales de l'océan Atlantique sont très convoitées par les populations. Les 9 premières communes (à l'exception de Saujon) en matière de population se situent à proximité de la côte et concentrent environ 68 % de la population permanente de la CARA. Ainsi les 12 communes, les plus au sud du territoire ne réunissent que 9 % de la population totale de la CARA (7 491 habitants).

Cela entraîne donc une disparité d'évolution de la population avec une concentration des populations et par conséquent des activités à proximité du littoral.

En plus des communes du littoral atlantique, les communes situées à proximité des axes de circulations sont également attractives. C'est notamment le cas de Saujon qui accueille la deuxième population la plus importante du territoire.



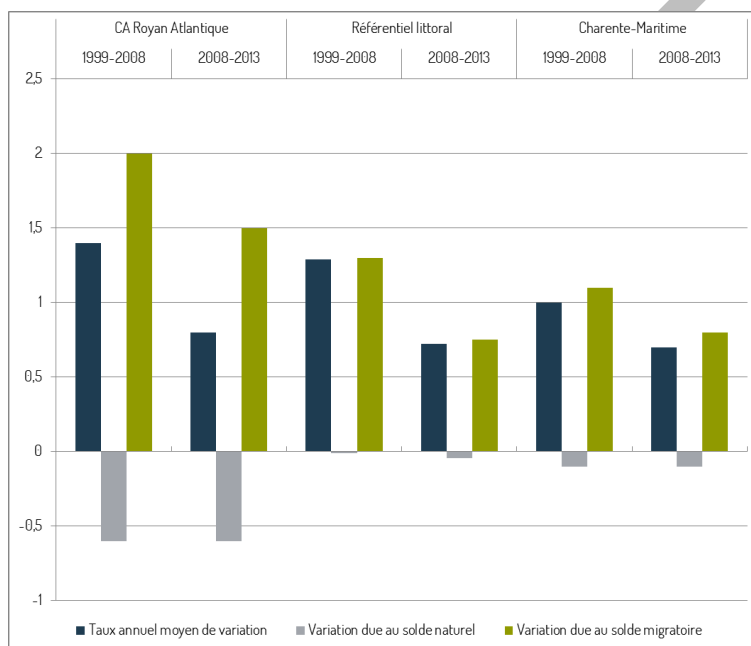
Répartition de la population en 2013.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales

## 2.2.6 Une dynamique démographique portée par le solde migratoire

La dynamique actuelle de la CARA s'explique par sa forte attractivité migratoire<sup>4</sup>. Chaque année, le territoire gagne ainsi plus de 1160 personnes du fait des échanges migratoires (entrées et sorties de personnes sur le territoire), alors qu'elle en perd 460 du fait du déficit de naissances sur les décès. En effet, le solde naturel<sup>5</sup> de la CARA est déficitaire avec une perte annuelle de - 0.6 % de la population depuis 1999.

Cette tendance démographique, d'apport migratoire, est similaire sur le référentiel littoral et le département de la Charente-Maritime. Toutefois, le solde migratoire a un effet sur la croissance démographique beaucoup plus élevée que celui observé dans le référentiel littoral et dans le département. Tandis que l'apport migratoire, entre 2008 et 2013, était de 1.5 % par an, il était de 0.8 pour les autres territoires.



### Le fort impact des migrations sur la croissance démographique

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP1999, RP2008, RP2013 exploitations principales

En 2008, près d'un habitant sur cinq résidaient hors de la CARA 5 ans auparavant. Ce taux de nouveaux arrivants (19,6 %) est nettement plus élevé qu'en Charente-Maritime (14 %) ou que dans l'ancienne région Poitou-Charentes (10 %). Entre 1999 et 2013, les 14 500 nouveaux habitants de la CARA résidaient auparavant principalement en Île-de-France, en région Centre, en Aquitaine, mais également en Charente ou encore dans le reste de la Charente-Maritime.

Le territoire attire surtout des retraités, le plus souvent des anciens cadres en provenance d'Île-de-France. La CARA accueille 680 retraités par an du aux migrations résidentielles pour s'installer dans des résidences principales. Une majorité des retraités viennent d'Île-de-France. Ainsi, elle se distingue comme

étant le territoire le plus attractif envers les personnes retraitées en provenance de l'Île-de-France, parmi l'ensemble des intercommunalités de France.

<sup>4</sup> D'après l'INSEE, le **solde migratoire** se définit par la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité des individus observés.

<sup>5</sup> L'INSEE définit le **solde naturel** comme étant la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur un territoire au cours d'une période.

En revanche, la CARA est peu attractive pour les personnes de 20 à 24 ans, leur solde étant de - 80 personnes par an en 2008. Les personnes quittant la CARA sont le plus souvent des jeunes âgés de 20 à 29 ans, principalement des étudiants et des jeunes actifs. La CARA étant dépourvue d'établissements d'enseignement supérieur, les étudiants partent poursuivre leurs études avant tout à Bordeaux, puis à La Rochelle et à Poitiers.

Avec un gain de séniors et une perte de jeunes, les migrations amplifient ainsi le vieillissement de la population.

## 2.2.7 Quelle population pour 2040 ?

### 2.2.7.1 Une population locale qui devrait continuer de croître et de vieillir

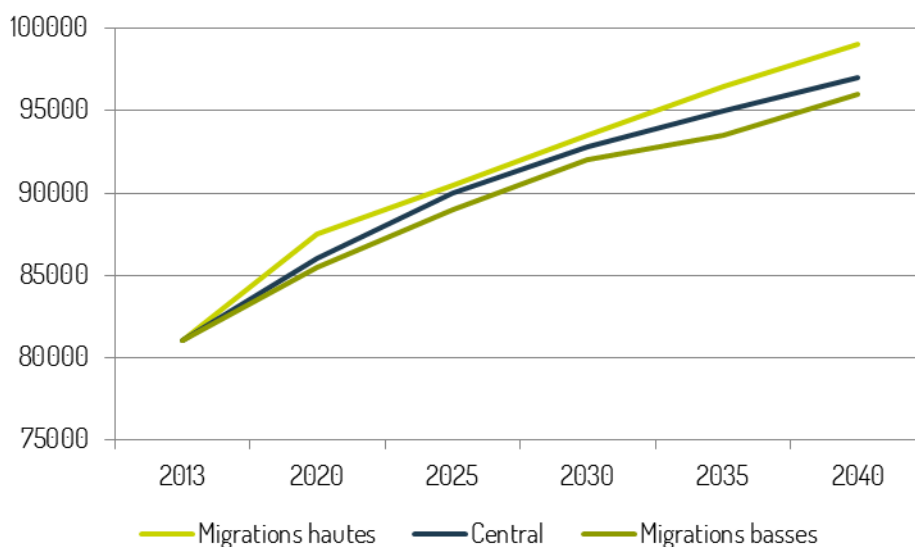
Afin d'introduire une réflexion sur les grandes évolutions du territoire de la CARA, différents scénarii ont été analysés. L'ensemble de ces scénarios débute à l'année 2013 et offrent une tendance jusqu'en 2040.

Trois scénarios, issue de la méthode Omphale 2010 (Outil Méthodologique de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Élèves) de l'INSEE, sont donc analysés pour projeter les caractéristiques sociodémographiques de la CARA :

- Le scénario central : qui indique que la fécondité se maintient au niveau de 2007, que l'espérance de vie suit la tendance de la France métropolitaine, que les quotients migratoires calculés entre 2000 et 2007 sont maintenus pour l'ensemble de la période de projection
- Le scénario « Accueil Familles » : repose sur des hypothèses d'une hausse du quotient migratoire de 20 % sur les 0-15 ans et de 20 % sur les 25-49 ans.
- Le scénario « Accueil Jeunes » : suppose une hausse du quotient migratoire de 10 % sur les 18-29 ans.
- Le scénario « Accueil des jeunes et de famille » : qui cumule les deux scénarios précédents.

Ces différentes projections ne peuvent pas être assimilées à des prévisions. En effet, cette méthode ne prend pas en compte les événements locaux inattendus pouvant modifier les comportements démographiques.

### 2.2.7.2 À l'horizon 2040, entre 15 000 et 18 000 habitants supplémentaires sur la CARA ?



#### Scénarios d'évolution de la population de la CARA pour 2040.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, Omphale 2010.

Avec une progression comprise entre 15 000 et 18 000 habitants en plus, la CARA pourrait atteindre près de 100 000 habitants en 2040. L'évolution de la population devrait être comprise entre +0,6 % et 0,7 % par an en fonction des scénarios.

En effet, si les tendances récentes se prolongent, ce qui correspond au scénario central, la population la CARA passerait de 81 000 habitants en 2013 à 97 000 habitants en 2040. Au vu de l'évolution démographique actuelle, cette tendance dépendrait des migrations, et non du solde naturel qui resterait négatif.

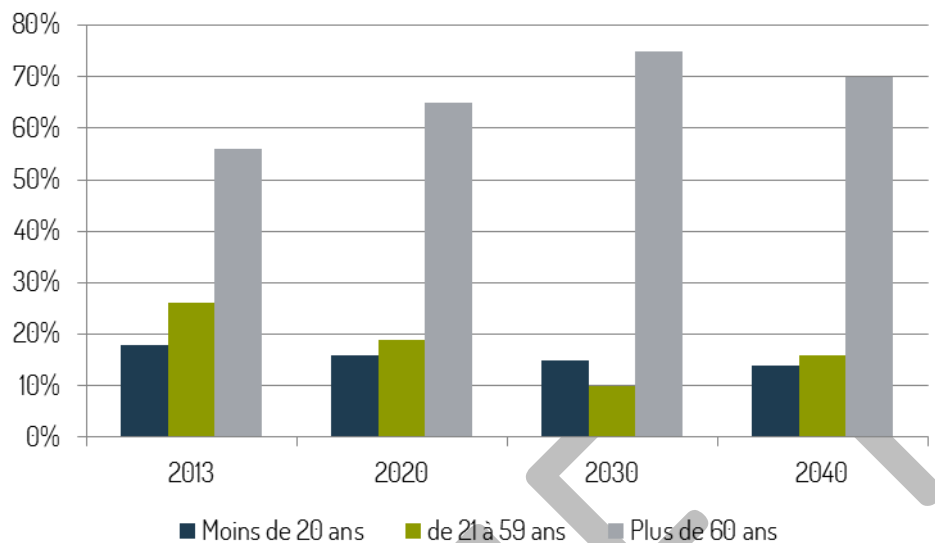
En cas de migrations plus fortes, la population de la CARA pourrait atteindre 100 000 habitants. Au contraire, si les migrations sont moins fortes que dans le scénario central, la CARA pourrait compter environ 96 000 habitants.

Au regard des projections démographiques de l'INSEE, un ralentissement démographique dans le scénario central pourrait être possible. En effet, la population augmenterait de 0,9% par an jusqu'en 2020, puis de 0,7% par an entre 2020 et 2030 et de 0,5% par an entre 2030 et 2040. Ce ralentissement pourrait être la cause d'une dégradation du déficit naturel, soit une augmentation des décès par rapport aux naissances.

### 2.2.7.3 Une population plus âgée : l'âge moyen passerait de 49 à 56 ans en 2040

L'âge moyen de la population de la CARA devrait continuer à augmenter. En suivant les tendances actuelles, l'âge moyen atteindrait 56 ans en 2040. Cette évolution serait due à une augmentation de la part des 60 ans : de 56 % des habitants en 2010, ils passeraient à 71 % en 2040. Tandis que la part des moins de 20 ans diminuerait de 4 points, passant de 18 % de la population en 2010 à 14 % en 2040.

Cette augmentation de l'âge moyen se traduit donc par une part plus importante des plus de 60 ans. En 2040, quel que soit le scénario, 80 % de la population aurait plus de 60 ans. Près de 1 habitant sur 2 aurait plus de 60 ans et 1 habitant sur 4 plus de 75 ans.



**Une augmentation des personnes de plus de 60 ans.**

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source: Insee, Omphale 2010.

2.2.7.4 La composition de la population influence l'arrivée de population

De plus, en fonction du type de population accueilli, le scénario central peut varier. Si en 2040, la CARA accueillait plus de jeunes et de familles, la population augmenterait davantage : elle atteindrait 102 000 habitants si la CARA accueillait plus de famille et 99 000 habitants si elle accueillait des jeunes. En cumulant l'accueil de toutes ces personnes, le scénario compterait 104 000 habitants en 2040.

Ces changements influeraient peu sur l'âge de la population à l'horizon 2040. L'âge moyen pourrait diminuer d'un an par rapport au scénario central. La part des 60 ans ou plus pourrait être diminuée de 3 points au plus et celles des moins de 20 ans n'augmenterait que de un seul point. Cela serait due au solde migratoire toujours important.

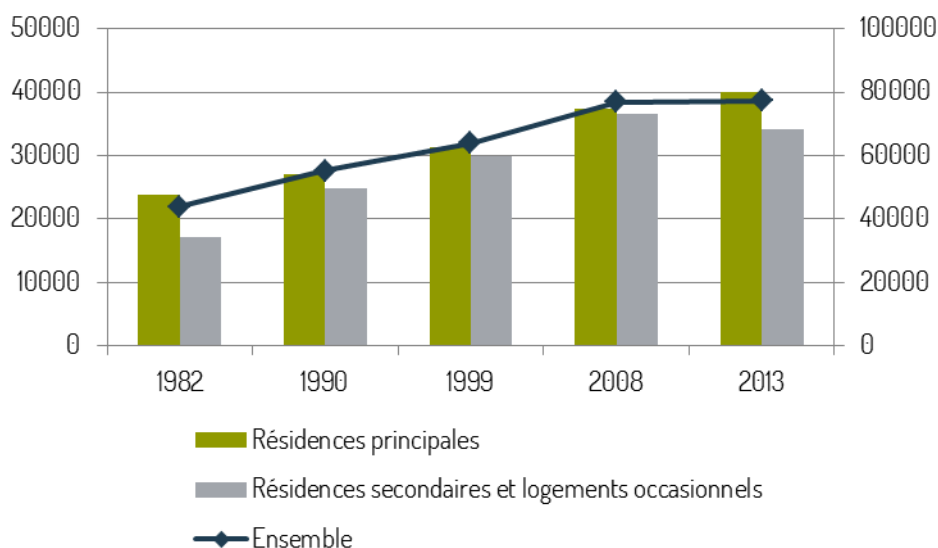
## 2.3 Un parc de logement important malgré un marché tendu

Sources de données ;

Les données étudiées pour l'habitat proviennent du deuxième Programme Local de l'habitat (PLH) de la CARA. Il offre une réflexion sur l'offre de logements du territoire et les besoins des habitants actuels et futurs du territoire. Les données du PLH sont issues de plusieurs sources :

- DREAL Pays-de-la-Loire
- INSEE
- Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat (AREC) Poitou-Charente
- Notaires de France - Perval
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

### 2.3.1 Un parc de logement en constante évolution



Un parc de logement évoluant en partie par l'augmentation des résidences secondaires.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013
Période	8 ans	9 ans	9 ans	5 ans
Évolution annuelle	2,92	1,64	2,09	0,12
Nombre de logements par an	1400	960	1440	100

Une évolution de logement annuelle en perte de vitesse.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

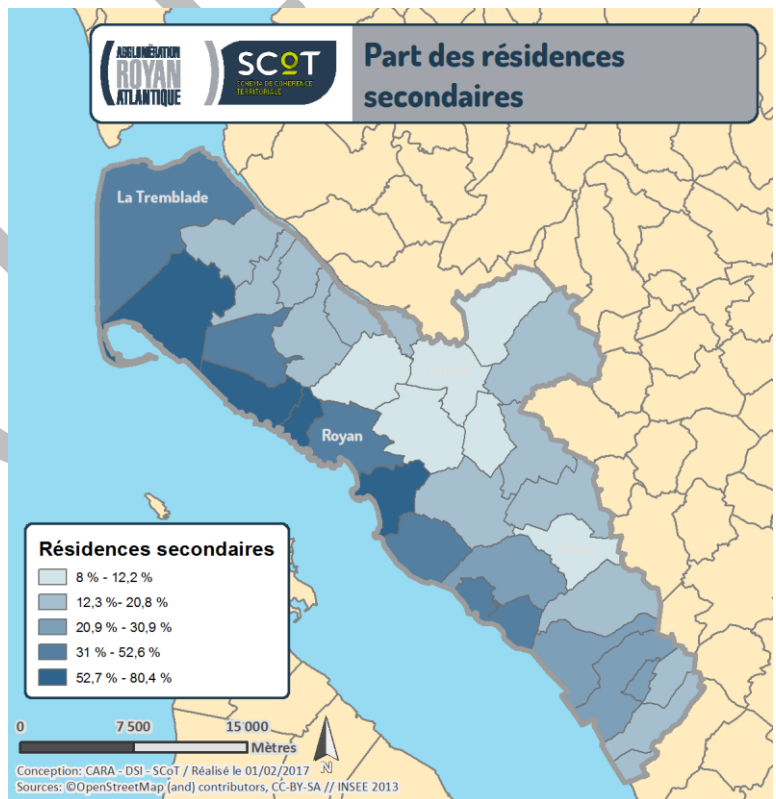
Entre 1982 et 2013, la CARA voit son parc de logements augmenter de manière significative. Elle compte 43 842 logements de plus qu'en 1999, soit une augmentation de 76 %. En 2013, la CARA comprend donc 77 379 logements.

Avec 900 logements commencés en moyenne par an de 1999 à 2013, le rythme de production de logements neufs de la CARA est le double de la moyenne nationale. L'indice de construction (nombre de résidences commencées par an pour 1 000 habitants) est de 12 contre 5.7 pour la France.

Cette augmentation est relativement importante de 1982 à 1990 avec un taux annuel moyen de 3 % par an. Puis un léger ralentissement de la production est observé à partir des années 1990 (1,6 % d'évolution annuelle). Entre 2008 et 2013, la croissance des logements semble stagner avec un taux annuel très faible. Sur cette période, la CARA compte environ 100 logements par an, tandis qu'elle gagnait plus de 1 000 logements par an entre 1999 et 2008. Cette baisse s'explique par une diminution importante de la construction des résidences secondaires.

### 2.3.2 Un parc de résidences secondaires particulièrement important

La CARA, de par son caractère littoral, est un secteur très attractif. Le poids des résidences secondaires est donc extrêmement élevé. En 2013, 44% des logements étaient des résidences secondaires soit plus de 34 000 logements (sur les 77 300 du territoire). Ce poids des résidences secondaires varie de 8 % à 80 % selon les communes. Les communes littorales de la côte Atlantique possèdent des taux exceptionnellement élevés avec 1 logement sur 2 qui est une résidence secondaire. Ce taux atteint 80% aux Mathes et environ les 2/3 à Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne et Vaux-sur-Mer. À contrario, les communes du sud, tel que Floirac, Épargnes, ou encore Arces enregistrent 1 logement sur 4 (soit environ 20 %) comme étant une résidence secondaire. Enfin, les communes de Cozes, Médis, ou encore Sablonceaux enregistrent les taux les plus faibles avec 8 % de résidences secondaires.



Part des résidences secondaires.

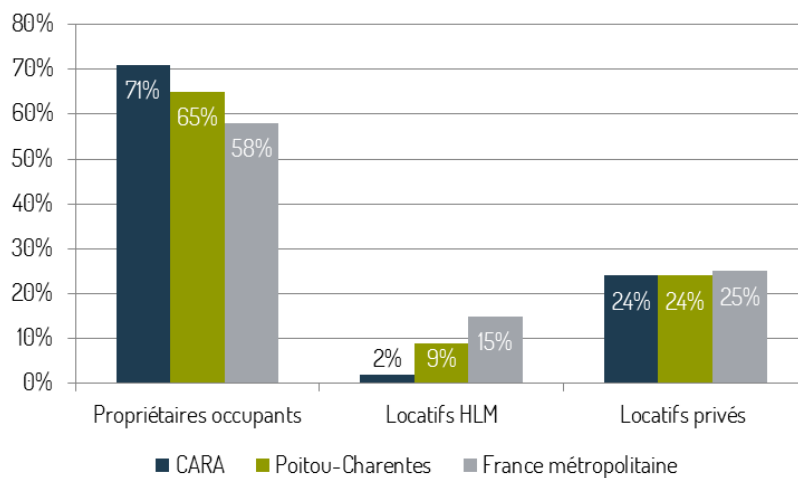
Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales



### 2.3.3 Des propriétaires occupant plus âgés

Le poids de la population âgée se traduit dans l'occupation actuelle des logements. En 2013, 71 % des propriétaires occupaient leur logement (contre 58 % à l'échelle nationale). Parmi ces propriétaires, 52 % ont plus de 65 ans, contre seulement 8 % de moins de 39 ans.

Concernant la location du parc privé, la tendance s'inverse. Les moins de 39 ans, représentent 32 % contre seulement 26 % de plus de 65 ans. La spécificité des différents types de parcs est marquée; 82 % des jeunes ménages (dont la personne de référence est âgée de moins de 25 ans) sont logés dans le parc locatif. Tandis que 83 % des ménages âgés (dont la personne de référence a 65 ans ou plus) sont propriétaires-occupants.

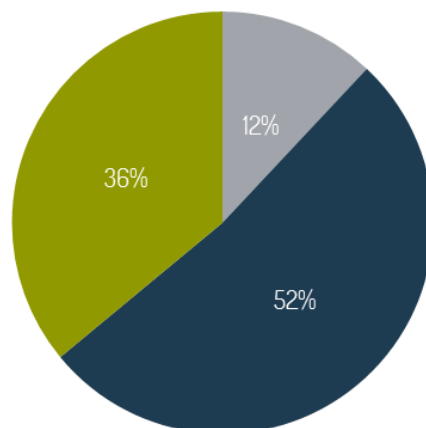


#### Des propriétaires occupants largement majoritaires.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

### 2.3.4 Plus de la moitié des logements de taille moyenne

La typologie des résidences principales est dominée par les types 3 et 4 à 52 % (contre 46 % en France). Ce type de logement constitue la catégorie qui convient à un grand nombre de ménage, que ce soit les personnes seules, les couples avec ou sans enfants, les personnes âgées ou encore les familles monoparentales.



■ 1 et 2 pièces ■ 3 et 4 pièces ■ 5 pièces et plus

#### Une majorité de logements de taille moyenne.

*Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.*

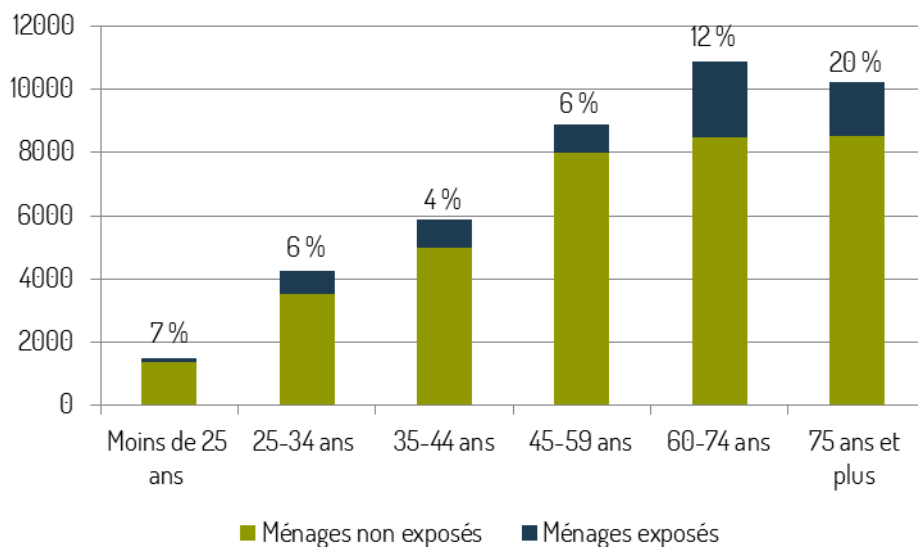
### 2.3.5 Un parc de résidences principales qui n'apparaît pas de très bonne qualité

Le parc de résidences principales de la CARA est ancien. Environ 47 % des résidences principales datent d'avant 1975. Ces constructions sont largement plus anciennes dans le bassin de vie de Cozes et de Mortagne-sur-Gironde et datent d'avant 1949.

En 1975, la première réglementation thermique est adoptée en France. Or près de la moitié des logements de la CARA sont construits avant. Ce qui signifie que le nombre de logements dont les performances énergétiques sont potentiellement peu satisfaisantes est élevé.

Cette part entraîne donc une précarité énergétique des ménages de la CARA. Un ménage est considéré en situation de précarité énergétique s'il consacre plus de 10% de son revenu disponible pour l'énergie de son logement. En 2008, 3 900 ménages seraient exposés à la précarité énergétique dans la CARA soit 11% des ménages (contre 12 % en Charente-Maritime).

Cette précarité touche principalement les personnes âgées vivant seules. Ainsi, 40 % des ménages en situation de précarité énergétique, ont plus de 75 ans.



**Les ménages de plus de 60 ans sont les plus exposés à la précarité énergétique.**

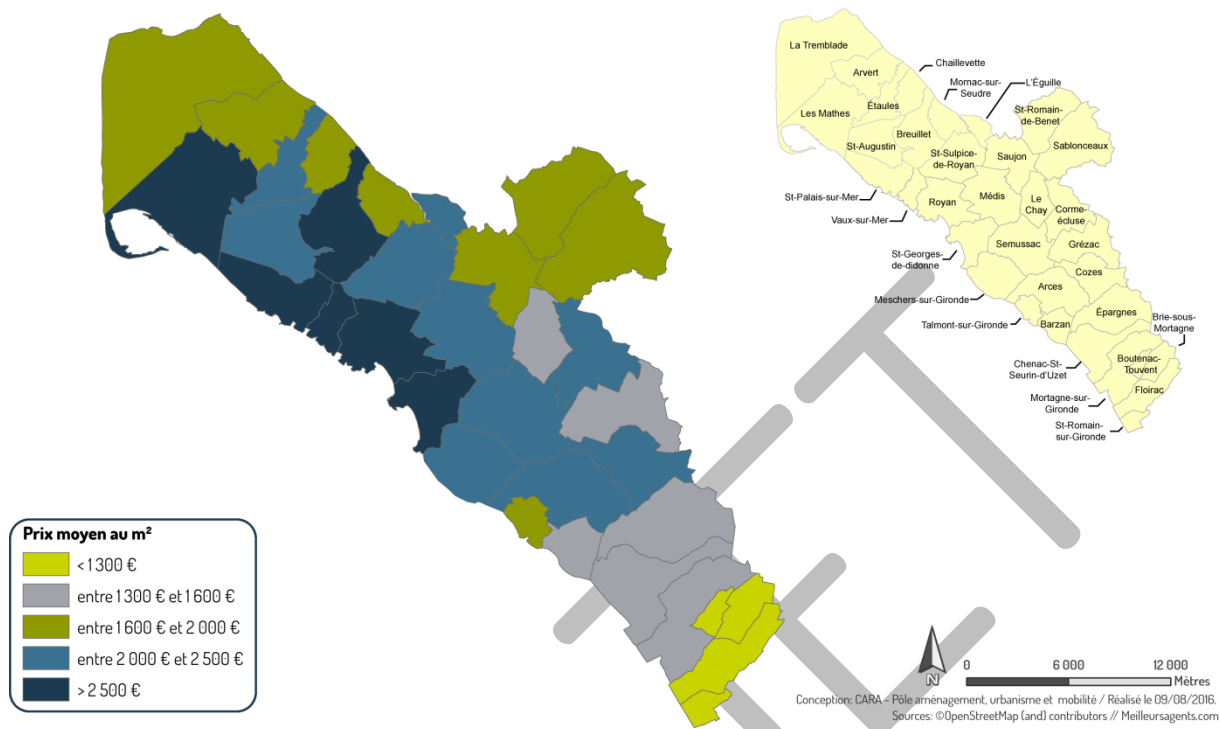
*Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee/ Arcc Poitou-Charentes*

### 2.3.6 Des prix de ventes et de locations qui rendent l'accès difficile aux jeunes ménages

Les prix moyens de la location privée dans les communes de la CARA sont estimés en 2014 à environ 10 €/m<sup>2</sup>. Ces prix sont estimés supérieurs aux autres établissements publics de coopération intercommunale du département à l'exception de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. En effet, Saintes et Rochefort enregistrent un prix moyen d'environ 9 €/m<sup>2</sup>. Sur la CARA, ces prix ne cessent d'augmenter depuis les années 2000 et dépassent aujourd'hui les moyennes départementales et régionales (respectivement à 8 €/m<sup>2</sup> et à 8.5 €/m<sup>2</sup>).

L'attrait du littoral de la CARA amplifie également les prix des terrains à bâtir. En 2013, le prix moyen des terrains à bâtir sur le territoire était de 94 €/m<sup>2</sup>. Les contrastes entre les différents bassins de vie restent marqués. Le cœur d'agglomération et la presqu'île d'Arvert enregistrent les prix les plus élevés avec respectivement 129 €/m<sup>2</sup> et 80 €/m<sup>2</sup>. Tandis que le bassin de Saujon note un prix moyen de 68 €/m<sup>2</sup>. Enfin, le bassin de Cozes note un prix 3.6 fois moins élevé que dans le bassin de Royan avec 35 €/m<sup>2</sup>.

Ces différences territoriales des prix des terrains à bâtir se traduisent également dans les prix immobiliers. Selon les communes de la CARA, les prix estimés (en net vendeur) des biens à la vente varient fortement, de 1 200 €/m<sup>2</sup> à Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet à 3 044 €/m<sup>2</sup> à Vaux-sur-mer. Ils sont évidemment les plus élevés dans les communes les plus touristiques et les plus proches du littoral.



**Prix de l'immobilier à la vente au 1er août 2016.**

*Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Meilleurs agents*

Le marché de l'accession à la propriété est aujourd'hui dominé par les ménages âgés de 60 ans et plus, originaires d'une autre région de France. En 2013, la part des acquéreurs âgés est élevée : 52 % ont 60 ans et plus, alors qu'ils ne sont que 11 % à avoir moins de 40 ans. De la même manière, 36 % des acquéreurs sont des retraités. Ces ménages ont le plus fort pouvoir d'achat. En effet, ils achètent en moyenne leur bien immobilier à 168 021 €, contre 105 725 € pour les ménages de moins de 30 ans.

Les ménages de la CARA, notamment les jeunes, les familles et les ménages à ressources modestes, accèdent majoritairement à la propriété sur le territoire par le biais de la construction neuve individuelle. Les maisons anciennes et les appartements anciens sont consacrés à l'installation des ménages âgés, retraités, originaire d'une autre région de France.

Le maintien des jeunes ménages, des familles avec enfants et des actifs constitue l'enjeu essentiel pour l'équilibre du territoire à la fois pour la vie économique ainsi que pour la pleine utilisation des équipements notamment scolaires.

### 2.3.7 Peu de logements sociaux au sein du parc d'habitations

L'offre en logements sociaux est très faible sur la CARA : elle est de 1 431 logements en 2013, ce qui représente seulement 2,7 % du parc de logements total. Ce taux est le plus bas de toutes les communautés d'agglomération de l'ancienne région Poitou-Charentes. En fonction des communes, les taux varient de 0,5 % à 7,9 %. Concernant leur répartition sur le territoire, c'est Royan qui assume la grande majorité de l'offre avec près des 2/3 des logements sociaux de la CARA. Puis La Tremblade possède 5,4 % de ces logements. Dans les autres communes, l'offre est faible, voire inexistante.

Au regard de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), les communes de plus de 3 500 habitants doivent disposer de 25 % de logements locatifs sociaux. Or, aujourd'hui, ce n'est pas le cas pour les 5 communes soumises à cette obligation. Les logements sociaux sont encore très insuffisants sur la CARA, avec un manque d'environ 3 500 logements.

Communes concernées par l'article 55 de la loi SRU	Nombre de LLS* en 2013 notifié à la commune	Taux de LLS en 2013	Nombre de LLS correspondant à 20% des résidences principales	Nombre de LLS manquants total pour atteindre 20%	Nombre moyen de LLS à produire par an sur la période 2014-2025
Royan	866	7,9%	2 183	1 317	110
La Tremblade	183	7,2%	507	324	27
Vaux-sur-Mer	109	5,1%	431	322	27
Saujon	145	4,1%	708	563	47
Saint-Georges-de-Didonne	117	3,9%	601	484	40
Saint-Palais-sur-Mer	11	0,5%	433	422	35
<b>TOTAL</b>	<b>1 431</b>	<b>5,9%</b>	<b>4 863</b>	<b>3 432</b>	<b>286</b>

#### Un manque de logements sociaux.

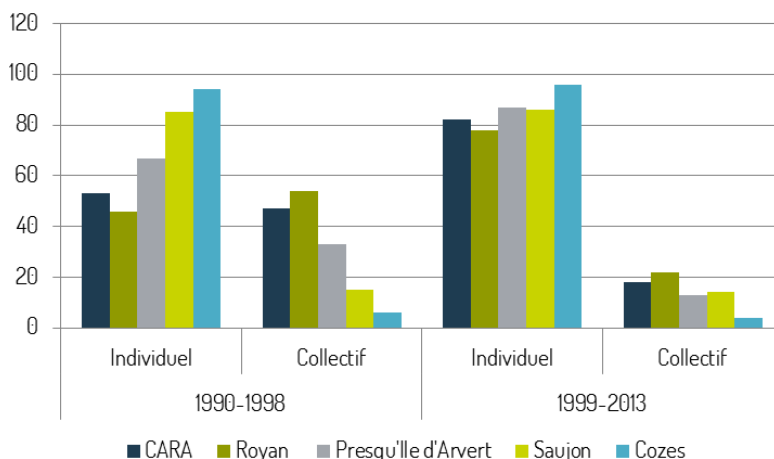
Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : DDTM 2016

\*Logements locatifs sociaux

### 2.3.8 Des logements de plus en plus individuels

Depuis la fin des années 1990, les logements individuels augmentent. Tandis que 47 % des logements commencés étaient collectifs entre 1990 et 1998, ce taux tombe à 18 % entre 1999 et 2013. Sur cette dernière période, près de 8 logements commencés sur 10 sont des logements individuels, soit 82 % du parc.

Cette inversion s'explique par une production de logements collectifs devenue très minoritaire dans les communes de Royan et de la presqu'île d'Arvert. Dans les secteurs plus ruraux comme Cozes, la construction était déjà orientée vers de l'individuel.



### Des logements de plus en plus individuels.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

## 2.3.9 Comment évoluent les logements pour 2040 ?

### 2.3.9.1 Un rythme de construction à maintenir

Au regard des prévisions démographiques de la CARA, les besoins en logements augmenteront. Entre 1999 et 2013, environ 1 000 logements ont été construits par an. Si le scénario central de population s'applique, la demande potentielle pourrait être de 1 050 logements par an entre 2010 et 2020. Puis plus de 1 100 logements entre 2020 et 2030. À partir de 2030 et avec le potentiel ralentissement de la population, les besoins pourraient être de 840 logements par an jusqu'en 2040. Cette demande potentielle de logements neuf résulte d'un scénario où la part des résidences secondaires diminuerait légèrement. Cette évolution pourrait être plus importante en cas de forte demande des résidences secondaires.

Si la CARA accueillait plus de familles et de jeunes, la demande pourrait être d'environ 100 logements de plus par an que le scénario central. En effet, l'accueil de nouvelles familles nécessiterait moins de logements que l'accueil de retraités (à population donnée le nombre de ménages étant plus important).

CARA	2010-2020	2020-2030	2030-2040	2010-2040
Scénario central	1 050	1 100	840	1 000
Scénario Accueil Jeunes & Familles [1]	1 130	1 180	900	1 070
Scénario Migration Basses	1 030	1 080	810	970
Scénario Migration Hautes	1 070	1 130	870	1 020

### Demande potentielle de logements neufs par an.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, Omphale 2010.

## 2.4 Mobilités et transports

### *Sources de données :*

L'analyse de la mobilité et des transports résulte des données issues du Plan de Déplacements Urbains (PDU). Approuvé en décembre 2013, il définit les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement sur la CARA. Ce PDU ne prenant pas en considération l'ensemble des communes de la CARA (31 sur 34), certaines données ont nécessité des mises à jour. Pour cela, divers sources ont été utilisées :

- INSEE
- Conseil Départemental de Charente-Maritime
- Direction des Transports Maritimes - Conseil Général Gironde

De plus, en 2014 et 2015, une Enquête Déplacement Villes Moyennes (EDVM - méthode standard Certu) a été réalisée. Cette analyse vise à améliorer la connaissance de la mobilité sur le territoire. Sur le territoire 1752 ménages résidents ont été enquêtés sur leurs pratiques de mobilité et sur leurs déplacements.

La CARA compte quotidiennement plus de 300 000 déplacements quotidiens soit plus de 1 110 000 km. Ces déplacements sont réalisés chaque jour par les habitants du territoire âgés de 11 ans et plus, au sein même du territoire de la CARA. Cela représente un peu plus de 4.3 déplacements par jour et par personne. C'est entre 25 et 49 ans que les habitants de la CARA sont les plus mobiles avec plus de 5,6 déplacements par jour. Tandis que les plus de 65 ans effectuent 3,08 déplacements/jour.

### 2.4.1 Une prédominance de la voiture

Avec 75 % des déplacements (contre 68 % pour la moyenne des EDVM), la voiture est le premier mode de déplacement des habitants de la CARA. En deuxième position arrive la marche à pied, avec seulement 20,5 %. Puis les transports en commun avec 2,1 % et le vélo avec 1,7 % des déplacements recensés.

### 2.4.2 Une immobilité fortement marquée

Quotidiennement, 14 % des personnes enquêtées n'effectuent aucun déplacement en dehors de leur domicile, sachant que la CARA compte 43,1 % de plus de 65 ans. Parmi les immobiles, 60 % ont plus de 65 ans. Pour comparaison, l'EDVM du Scot Nord Meurthe-et-Moselle signale un taux d'« immobiles » de 13,8 %. Tandis que la population âgée de plus de 65 ans représente 18 % de la population. Cela indique que, malgré une population vieillissante, la mobilité est forte sur le territoire de la CARA.

### 2.4.3 Un fort taux d'équipement des ménages notamment en voiture particulière

Les ménages de la CARA ont en moyenne 1,4 voiture par ménage. Ainsi, 91 % des ménages de la CARA disposent d'au moins une voiture et 41 % des ménages ont deux voitures et plus.

En comparant ces chiffres avec la composition des ménages, il apparaît que 85 % des ménages sans voiture sont composés d'une personne. Tandis que la quasi-totalité des ménages de 3 personnes ou plus ont au moins une voiture.

Le taux de motorisation des ménages de la CARA est très élevé et correspond à ce que l'on trouve dans d'autres territoires où la périurbanisation est importante et où les alternatives à la voiture sont encore peu développées (Niort, Vannes).

Les habitants de la CARA possèdent davantage des vélos que des voitures (64 600 vélos contre 54 500 voitures). En effet, 69 % des ménages disposent d'au moins un vélo. Ce taux est élevé et il est assez proche de celui de l'agglomération de La Rochelle (72 %). Toutefois, ce moyen de transport est moins souvent utilisé que la voiture, pour les usages quotidiens.

Enfin, le taux d'équipement en deux-roues motorisés est faible. Seulement, 12,5 % des ménages disposent d'au moins un deux-roues motorisé. Ce chiffre peut s'expliquer par l'âge des ménages. De manière générale, ce taux d'équipement est plus élevé dans les secteurs où la population est la moins âgée.

#### 2.4.4 Des déplacements essentiellement au sein de la CARA

94 % des déplacements ont lieu en totalité à l'intérieur de la CARA (dont 64 % dans le secteur de résidence). À 63 %, les habitants se déplacent pour des déplacements non contraints : loisirs, courses, etc. Tandis que seuls 37 % des déplacements sont contraints (travail, étude, accompagnement). Parmi ces derniers, 13 % sont à destination du travail, ce qui représente une part nettement inférieure à la moyenne nationale (28 %). Concernant les migrations pendulaires (déplacements domicile-travail), la CARA compte, en 2010, près de 21 300 déplacements journaliers internes. De plus, 3 845 habitants du territoire vont travailler en dehors du territoire. Mais aussi, 2 225 déplacements sont observés en entrée sur le territoire.

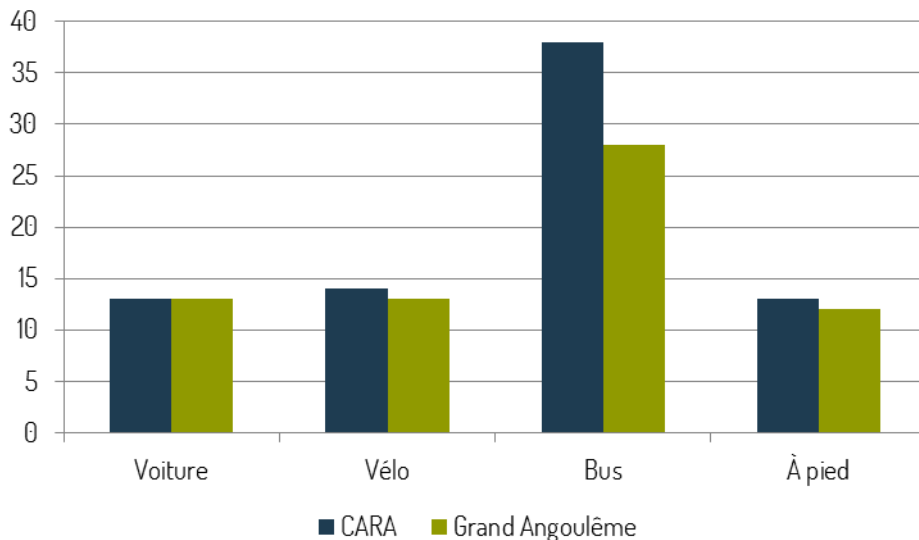
Au vu de l'évolution démographique de la CARA et du vieillissement de la population, la question de la mobilité des personnes âgées se pose. En effet, le vieillissement peut être la cause d'une immobilité des personnes. Il est alors important de prendre en compte ces facteurs et de permettre la mobilité de l'ensemble des habitants de la CARA.

#### 2.4.5 Des durées moyennes de déplacements similaires aux autres agglomérations

Quel que soit le mode de déplacement, le temps moyen d'un déplacement est compris entre 13 et 15 minutes, excepté pour le bus urbain. Avec une moyenne de 38 minutes, le temps de déplacement en bus est quasiment 3 fois plus long.

La durée moyenne des déplacements à pied et en voiture est conforme à ce que l'on observe dans les autres agglomérations de la région. Sur l'agglomération d'Angoulême, la durée moyenne d'un déplacement est de 15 minutes, soit 13 minutes avec la voiture et le vélo, et 12 minutes à pied. De la même manière que sur la CARA, le temps de déplacement en bus est presque 2 fois plus important avec 28 minutes.





Durées moyennes des déplacements en fonction des modes.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Enquête des déplacements au sein des villes moyennes, CARA, 2015.

#### 2.4.6 Un réseau de voirie tourné vers l'extérieur

Le réseau actuel de voiries principales permet des liens aisés entre la CARA et les grandes agglomérations voisines comme Rochefort, La Rochelle et Saintes. Il est composé de trois axes majeurs desservant le territoire : deux routes départementales en provenance de Rochefort (RD 733) et Bordeaux (RD 730) et une route nationale en provenance de Saintes (RN 150). Cette dernière, portée à 2x2 voies en 2008, permet un accès rapide à l'autoroute A10. Cette autoroute est située à une trentaine de kilomètres du territoire. Elle permet un temps de trajet d'un peu moins de 5 heures de Royan à Paris et de 1h30 de Royan à Bordeaux.

#### 2.4.7 Un réseau ferré limité

La CARA est traversée par une ligne de chemin de fer en provenance de Saintes. Elle dessert Saujon et trouve son terminus à Royan. Les trains circulants sur cette liaison sont des trains régionaux type « TER ». L'accès aux liaisons grandes lignes vers Paris et Bordeaux et notamment au TGV est pénalisé par les ruptures de charges obligatoires en gare de Niort et d'Angoulême. De plus, les infrastructures sont vétustes. Cela permet une circulation des TER à des vitesses réduites uniquement.

De plus, le nouveau pôle intermodal de la gare de Royan permet l'amélioration des connexions entre les modes de transport et encourage l'utilisation des transports collectifs. Un projet similaire est en cours sur la gare de Saujon.

## 2.4.8 Des transports collectifs variés à redynamiser

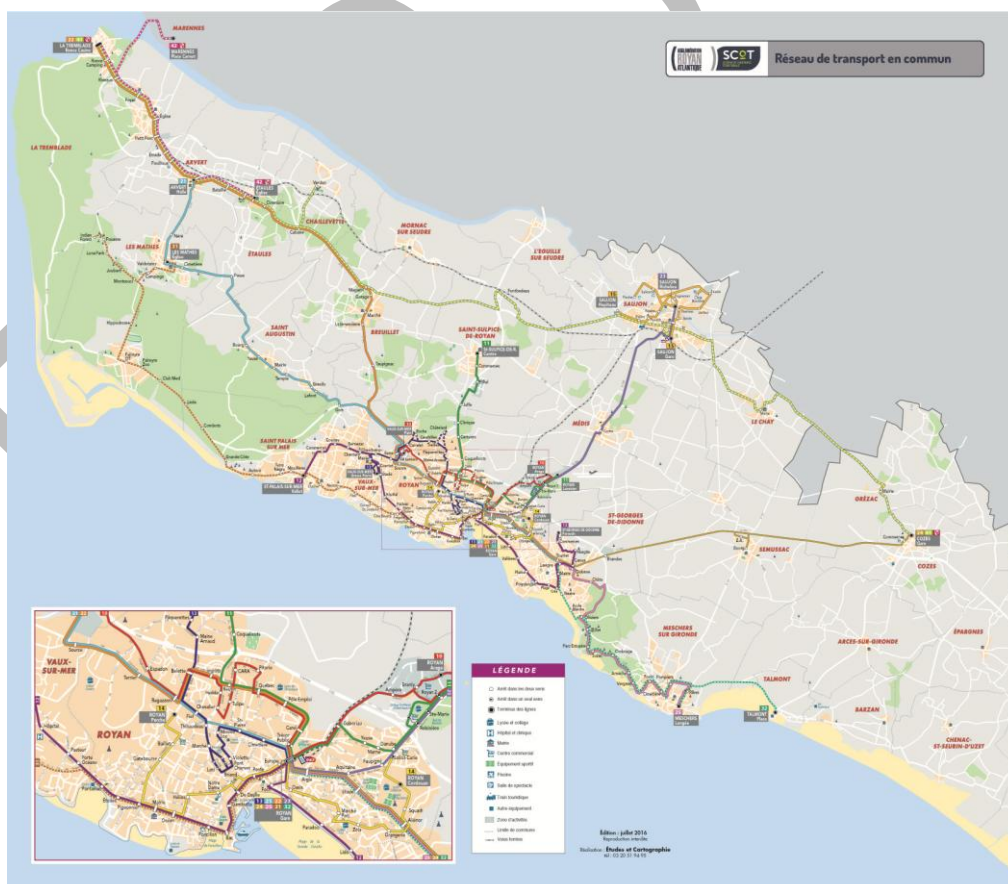
### Un réseau urbain : Le Cara'bus

Le réseau de transports collectifs est constitué pour l'essentiel d'un service de bus urbain : le réseau « Cara'bus ». Il est composé de 11 lignes urbaines régulières et de 2 lignes estivales, toutes en correspondances avec la gare de Royan. Actuellement, ce réseau s'étend sur 18 des 34 communes de la CARA. Il est complété par un réseau secondaire, composé de 41 lignes, à destination des établissements scolaires.

Le réseau Cara'bus offre également un transport à la demande. Ce bus sur réservation permet d'acheminer sur l'arrêt le plus proche les usagers habitant à plus de 500m d'un arrêt, mais aussi d'emmener les usagers titulaires d'une carte d'invalidité à « + 80 % » à l'arrêt accessible le plus proche.

Grâce au transport à la demande, les communes d'Arces-sur-Gironde, Barzan, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne, Chaillevette, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Le Chay, Corme-Écluse, L'Éguille, Épargnes, Floirac, Grézac, Mornac-sur-Seudre, Mortagne-sur-Gironde, Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benêt, Saint-Romain-sur-Gironde, et Talmont-sur-Gironde bénéficient également de ce réseau.

Les réseaux de bus, pourrait améliorer l'accès au territoire et faciliter le déplacement des personnes âgées.



Réseau de transport « Cara'bus ».

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Cara'bus.

*Des transports interurbains : le réseau « Les Mouettes »*

Deux lignes du réseau départemental « Les Mouettes » desservent la CARA. Elles permettent d'effectuer les liaisons entre les pôles de l'agglomération et les communes de Saintes, Rochefort et La Rochelle.

## 2.4.9 Une liaison maritime sur la Gironde

Une ligne régulière de bacs assure les liaisons de part et d'autre de l'estuaire de la Gironde. Elle permet de rejoindre la pointe de Grave depuis Royan et plus particulièrement Le Verdon. Cette connexion a un rôle d'échange entre le nord de l'estuaire, notamment le grand axe routier qu'est l'A10, et le Médoc. Elle permet le transport de passagers toute l'année.

### 2.4.10 Un trafic aérien peu développé

L'aérodrome de Royan-Médis offre exclusivement une activité de vol d'affaire ou de loisirs tels que le parachutisme.

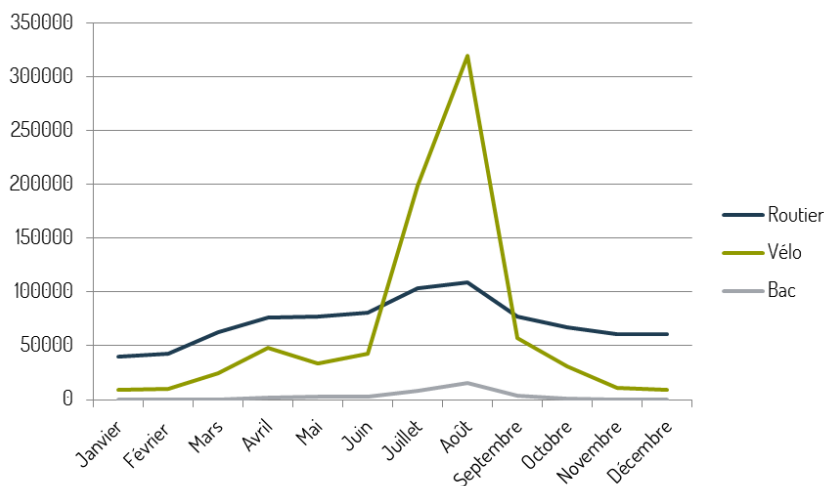
### 2.4.11 Les continuités cyclables à valoriser

La CARA est constituée d'environ 52 kilomètres de pistes cyclables. Le vélo constitue l'une des alternatives principales à la voiture (et aux problèmes de stationnements) sur les déplacements de courte distance en particulier pour les communes littorales durant la période estivale.

Ces aménagements présentent quelques lacunes. Le réseau cyclable de la CARA est principalement étiré le long de la côte Atlantique, il n'est pas toujours homogène et continu. Le maillage en ville et en dehors des villes reste encore faible. De plus, les usages quotidiens de ce mode de transport sont négligés au profit du tourisme. Le réseau de voirie est conçu avant tout pour l'automobile générant de l'insécurité pour les cyclistes. Enfin, les stationnements vélo ne sont pas suffisants pour répondre à la demande notamment en période estivale.

### 2.4.12 Une gestion difficile de la variation de la population

En période estivale, la population de la CARA peut être multipliée par 3. Durant cette période, plusieurs types de populations cohabitent sur le territoire. Entre les vacanciers et les résidents, différents besoins (restauration, hébergements, déplacements doux, etc.) et pratiques sont observables et sont des facteurs de risques supplémentaires (encombrements de la circulation, augmentation de l'accidentologie, etc.) qui sont à gérer. Cette arrivée massive de population induit une augmentation des trafics sur le territoire.



### Des flux de circulation amplifiés en période estivale.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Direction des Transports Maritimes - Conseil Général Gironde/ Conseil Général Charente-Maritime/CARA

La circulation routière est multipliée par environ 1.5 entre le mois de janvier et celui de juillet. Cette croissance du trafic est source de saturation du réseau routier et notamment sur les axes importants du territoire comme la RD 25. La fréquentation des pistes cyclables et des circuits VTT est aussi en hausse. En basse saison (de novembre à mars), environ 421 personnes empruntent ces itinéraires quotidiennement. Pendant la très haute saison, cette fréquentation passe à environ 8 372 personnes par jour soit près de 520 000 utilisateurs en juillet et août. Cette augmentation de la population se ressent également dans les fréquentations du Bac entre Royan et Le Verdon qui atteignent 15 398 personnes en août (contre une cinquantaine en janvier).

L'aménagement de nouvelles liaisons routières et la sécurisation des pistes cyclables sont des enjeux déterminants pour la sécurité des populations présentes sur le territoire. La prise en compte de cette augmentation massive de la population est nécessaire pour éviter de nuire à l'attractivité des communes du littoral.

En matière de train, une meilleure accessibilité aux lignes TGV du territoire permettrait un désenclavement de la CARA.

## 2.5 Une offre d'équipements et de services satisfaisants mais mal répartis

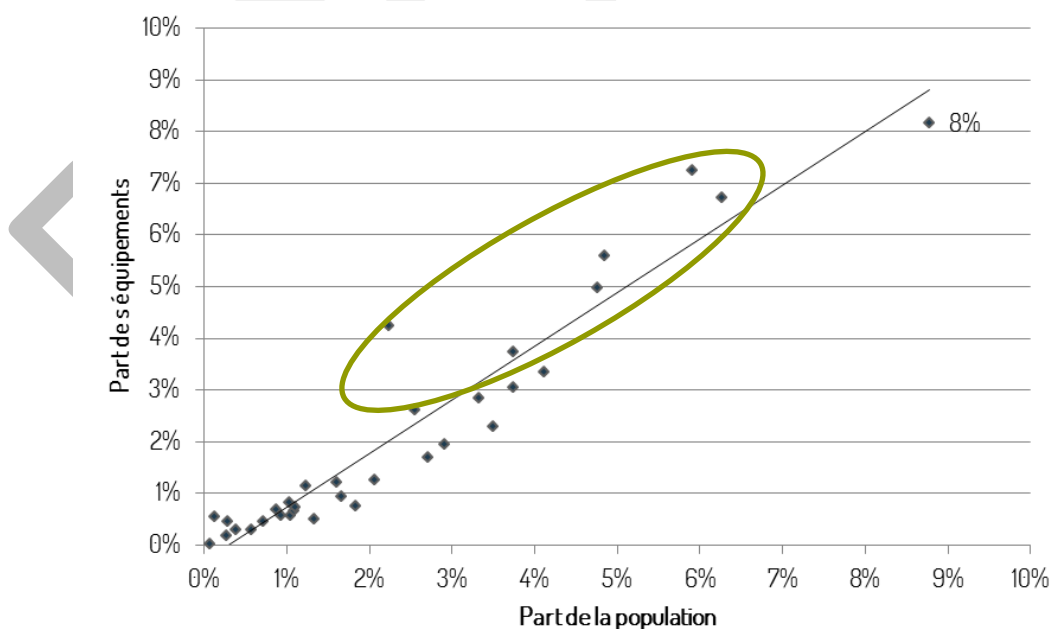
### Sources de données ;

L'analyse des équipements et services découle de la base des équipements de l'INSEE. Elle permet de fournir le niveau d'équipements et de services rendus sur un territoire à la population. Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants.

La CARA dispose d'un peu plus de 4 200 infrastructures liées aux équipements et aux services. Il s'agit à la fois de commerces, d'équipements culturels, d'enseignement mais aussi de santé, etc. L'accès à ces équipements et services est un critère essentiel pour les populations du territoire à la fois pour répondre aux besoins quotidiens (alimentation, habillement, etc.) mais aussi pour se divertir.

Sur les quatre pôles de services que sont La Tremblade, Cozes, Saujon et Royan, ce dernier reste le principal et rayonne sur toute la presqu'île, voire au-delà. Il concentre les établissements scolaires, de santé, de centre d'accueil, de loisirs. Les autres pôles servent d'équilibre et de proximité.

En plus de ces villes, de nombreuses communes offrent des services de proximité pour les besoins quotidiens. Ainsi, bon nombre, comme Arvert, Breuillet, Saint-Sulpice-de-Royan, Médis, Semussac, Mortagne-sur-Gironde, etc., jouent un rôle de pôle de proximité pour les petits bourgs et villages environnants (petits commerces et services pour les besoins quotidiens des habitants).

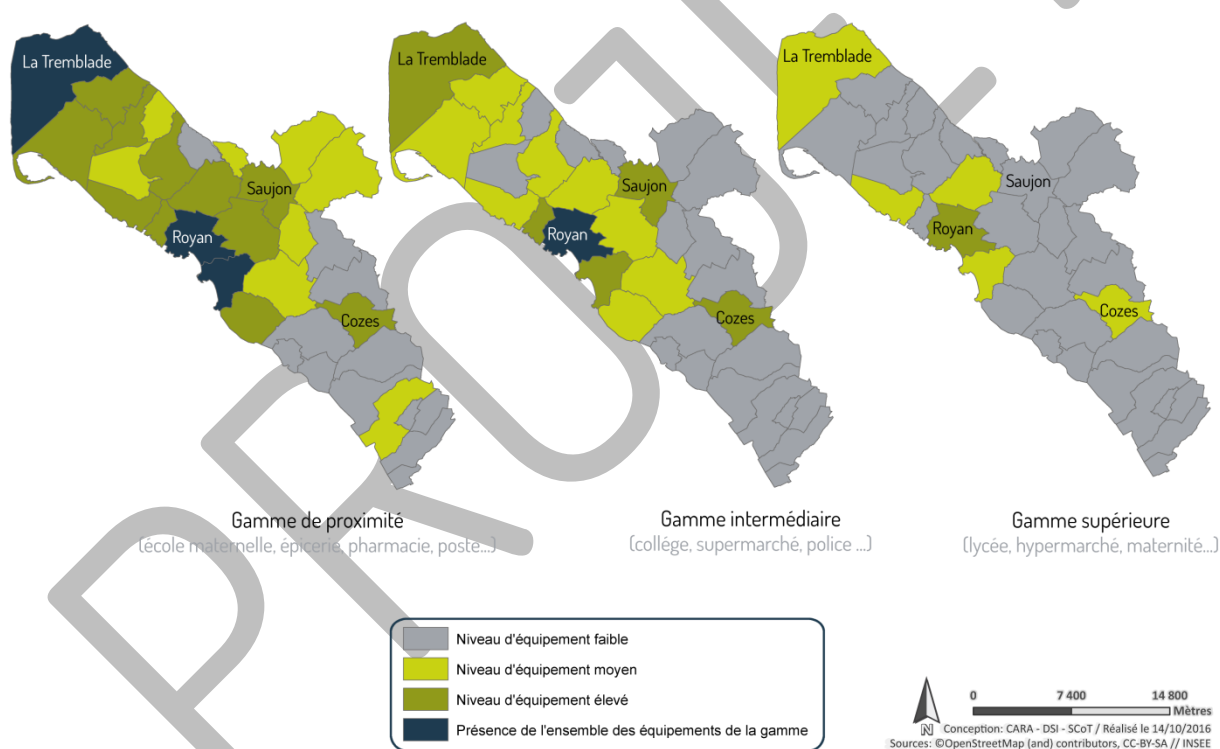


Part de la population et des équipements et services de la CARA.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP2013 exploitations principales.

La proportion du nombre d'équipements en fonction de la population montre une corrélation positive. De manière générale, plus la population d'une commune augmente, plus les équipements sont importants. Parmi les 34 communes, 5 (Meschers-sur-Gironde, La Tremblade, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer) se distinguent par un taux d'équipements plus importants au regard de leur population. L'importance des équipements dans ces communes résulte de l'attractivité estivale qu'elles connaissent. Les équipements (restaurant, hébergements) sont donc surdimensionnés pour la population permanente mais permettent de répondre aux besoins estivaux.

Une distinction en différentes gammes d'équipements peut également compléter cette analyse. Elle repose sur la fréquence d'accès aux types d'équipement : de ceux les plus couramment utilisés (gamme de proximité : boulangerie, école maternelle, épicerie, pharmacie, poste, etc) à ceux les moins souvent utilisés (gamme supérieure : lycée, hypermarché, maternité, etc.) en passant par des équipements modérément utilisés (gamme intermédiaire : supermarché, police, etc.). Cette répartition permet d'appréhender les niveaux de l'offre d'équipements et de services sur le territoire. Cette répartition d'équipements est génératrice de plusieurs facteurs : les flux sur les secteurs géographiques, du dynamisme économique, du potentiel d'implantation des populations et du maintien des populations déjà installées.



#### Niveau d'équipement des communes de la CARA.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 14/10/2017. Source : INSEE

De manière générale, les communes de la CARA disposent d'un nombre satisfaisant d'équipements. Néanmoins, des disparités territoriales existent. L'offre d'équipements et de services est inégalement répartie sur le territoire. Le cœur d'agglomération concentre presque un tiers des infrastructures de la CARA (1 766 établissements au total pour les trois communes). Viennent ensuite les pôles intermédiaires de Saujon et de La Tremblade qui regroupent à eux deux un peu moins de 700 équipements, soit 15 % des infrastructures totales. La partie sud du territoire, s'étendant autour du pôle de Cozes, est quant à elle nettement moins bien

dotée en équipements et services, avec seulement 110 infrastructures actives dans sa ville-centre, c'est-à-dire qu'elle ne comporte que 3 % des établissements de la CARA.

Les communes du sud du territoire sont les moins bien dotées en équipements quelle que soit la gamme. Certaines communes possèdent même un niveau faible des équipements de proximité. Ces disparités s'accroissent avec l'augmentation en gamme des équipements.

Concernant la gamme supérieure, le territoire de la CARA concentre 2 lycées, 2 centres hospitaliers mais aucune maternité. De plus, ces équipements se concentrent dans le cœur d'agglomération et les grands pôles de la CARA.

Ces disparités territoriales impactent fortement le temps d'accès moyen aux équipements. Par convention, une commune est dite éloignée des équipements si le temps moyen d'accès aux équipements de la gamme de proximité est supérieur à 7 minutes, à 15 minutes pour la gamme intermédiaire et à 30 minutes pour la gamme supérieure.

Si pour la gamme de proximité, toutes les communes ont accès aux équipements en moins de 5 minutes. Les équipements de la gamme intermédiaires, plus éloignés peuvent représenter des trajets supérieurs à 15 minutes notamment pour les communes le plus au sud. De même pour les équipements de la gamme supérieure, certains habitants doivent se déplacer plus de 30 minutes pour accéder à ces équipements.

De par ses caractéristiques géographiques et démographiques, le territoire de la CARA présente une offre d'équipements et de services spécifique au territoire. C'est-à-dire, des équipements répondant à la fois au tourisme mais aussi au vieillissement de la population mais mal répartis géographiquement.

### 2.5.1 Une offre adaptée au vieillissement de la population

L'évolution de la population montre un accroissement des plus de 60 ans. Ce phénomène de vieillissement de la population déjà présent, tend à s'accroître depuis 1999, ce qui demande des besoins spécifiques en équipements pour ces populations : hébergements adaptés, services à la personne.

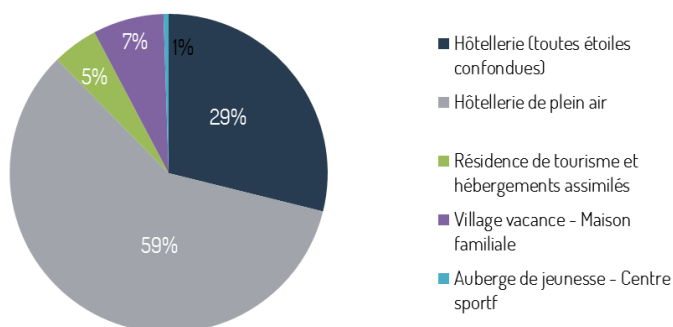
Environ 56 % des équipements d'actions sociales sont à destination des personnes âgées : hébergements, services d'aide à domicile ou portage de repas, soins à domicile, etc. La CARA compte ainsi 24 établissements permettant l'hébergement des personnes âgées. De plus, le taux d'équipement en structure d'accueil pour les personnes âgées est supérieur à la moyenne départementale : 41 % contre 31 % à l'échelle départementale.

### 2.5.2 Des équipements touristiques surdimensionnés

La CARA, territoire très attractif de par sa position littorale, offre un panel d'hébergements touristiques diversifiés. L'hôtellerie de plein air représente 59 % des hébergements (soit 114 établissements), suivie à 29 % par l'hôtellerie (56 structures). Avec des proportions plus faibles, les résidences de tourisme, les villages vacances ou les auberges de jeunesse sont moins représentatifs. De plus, de nombreux services sont à la disposition des populations touristiques. Parmi eux, l'office de tourisme communautaire (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, regroupant l'ensemble des 15 offices de tourisme du territoire), le Zoo de La Palmyre qui est le premier parc zoologique de France en matière de fréquentation. Le territoire est également doté d'équipements de stations types : casinos, discothèques, minigolf et clubs de plages. Les communes littorales disposent de nombreux équipements de loisirs pour les familles, avec de nombreux parcs d'attractions situés en milieu naturel. En dehors de la période touristique, ces équipements sont peu utilisés sur le territoire.



### 2.5.3 Un réseau inégal d'établissements scolaires



Structure de l'offre d'hébergements touristiques.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017.

Source : Insee en partenariat avec la DGE - 2016

moins une école élémentaire ou maternelle, et 14 possèdent les deux types d'établissements. Ces établissements du 1<sup>er</sup> degré sont répartis de manière homogène sur le territoire. De plus, leur localisation est en corrélation avec la répartition des enfants entre 0 et 15 ans sur le territoire. En effet, les communes du cœur d'agglomération concentrent davantage de moins de 15 ans ce qui explique l'importance de ces établissements du 1<sup>er</sup> degré.

Concernant les établissements du 2<sup>nd</sup> degré et notamment les collèges, il en existe 7 sur la CARA. Situés dans le cœur d'agglomération et dans les pôles secondaires de Cozes, La Tremblade et Saujon, ces établissements polarisent l'ensemble des collégiens du territoire. Quant aux lycées, au nombre de 2, ils se situent sur la commune de Royan et accueillent une grande partie des effectifs scolaires du territoire et notamment toute sa partie centrale. Pour les autres étudiants, ce sont les établissements de Rochefort et Saintes qui les accueillent.

En revanche à partir de l'enseignement supérieur les migrations se font vers la Rochelle, Poitiers, et Bordeaux. En effet, la CARA ne compte qu'une BTS sur son territoire.

### 2.5.4 Une offre en équipements culturels et de loisirs contrastés

La CARA présente une offre culturelle et de loisirs composés d'environ 300 équipements. L'offre en équipements sportifs de la CARA est plus importante. En tête des équipements, les terrains de tennis et les boulodromes sont nombreux avec respectivement 34 et 27 structures. À cela s'ajoutent de nombreux gymnases et stades extérieurs. De plus, la CARA compte 19 boucles de randonnées qui permettent de découvrir le territoire à pied. Pas moins de 16 centres équestres, surtout situés aux alentours de la forêt de la Coubre, démontrent un certain intérêt de la population pour les sports et loisirs d'extérieurs ou de pleine nature.

L'offre culture de la CARA présente une diversité importante. Tout d'abord, près de 60 % des communes de la CARA sont équipées en bibliothèque avec 20 établissements recensés. Elles sont renforcées par la présence de 5 médiathèques sur le territoire (Breuillet, La Tremblade, Royan, Saint-Palais-sur-Mer et Saujon). De plus, la CARA compte 9 musées, 7 cinémas, 6 écoles de musique, et 1 bowling. Néanmoins, il n'existe actuellement aucun théâtre. De plus, plusieurs sites culturels enregistrent des fréquentations élevées, comme les Grottes de Régulus et Matata, le Musée de Royan, le Musée des Amis de Talmont, l'Ecomusée et le Phare de la Coubre.



Globalement la CARA est bien dotée en infrastructures culturelles. Toutefois, leur répartition sur le territoire est inégale.

La CARA ne compte aucun grand équipement structurant. Est considéré comme équipement structurant, une structure générant des flux importants sur le territoire, et ayant un niveau d'impact financier non négligeable pour les intercommunalités, aussi bien en investissement qu'en fonctionnement.

### 2.5.5 Une offre hospitalière et en médecine insuffisante

Les services médicaux se concentrent sur le cœur d'agglomération de la CARA où sont présents un hôpital et deux cliniques. L'ensemble de ces équipements médicaux a un rayon d'action à l'échelle de la CARA et au-delà. Le territoire est également bien pourvu en établissements accueillant les personnes âgées, réparties sur 19 communes pour une capacité d'accueil de plus de 1000 places. Le territoire compte aussi deux établissements de thalassothérapie et de bien-être très dynamiques basés à Royan et à Saujon.

En matière de professionnels de santé, la CARA compte 1 médecin et 2 infirmiers pour 1000 habitants. Ces deux catégories sont les plus importantes des personnels médicaux. Concernant les dentistes, le territoire en compte à peine 1 pour 1000 habitants. Au regard de l'échelle nationale, ces taux sont faibles. En effet, en moyenne, la France compte 3 médecins pour 1 000 habitants.

De plus, aucune maternité n'est présente sur le territoire. Les établissements les plus proches se trouvent à Rochefort ou Saintes, ce qui entraîne un temps moyen d'accès de 40 minutes. L'accès à une maternité pour le territoire de la CARA est une problématique importante pour l'accès aux soins. En effet, la présence d'une maternité sur le territoire est importante pour attirer des jeunes ménages souhaitant former une famille.

### 2.5.6 Une armature commerciale développée

L'armature commerciale du territoire est importante avec plus de 800 établissements.

Parmi ces infrastructures, les équipements commerciaux d'alimentation sont largement présents sur le territoire. Ils représentent 35 % des commerces, soit plus de 290 entreprises. Les magasins de vêtements représentent 26 % des structures, suivis par les boulangeries à 12 %. L'aire d'attraction des zones d'activités notamment commerciales (hypermarchés) situées sur le cœur d'agglomération est importante et polarise près de la moitié du territoire, voire la totalité pour les commerces non alimentaires.

À contrario, certains commerces sont peu présents sur la CARA, tels que les magasins d'équipements de la maison ou les magasins de meubles qui représentent respectivement 4 % des commerces. De la même manière, les magasins d'électroménagers et de bricolage sont peu nombreux avec une offre respective de 2 %.

### 2.5.7 Une offre de services de qualité

L'offre de services aux particuliers<sup>6</sup> est inégale selon les domaines de services. Ils devraient se développer dans les années à venir compte tenu de la croissance démographique et du vieillissement de la population. En effet, les services liés au bâtiment et à la construction sont pour le moment prépondérants sur le territoire de la CARA puisqu'ils représentent pratiquement la moitié des établissements de services aux particuliers (933 établissements sur un total de 2 183).

<sup>6</sup> Les services aux particuliers rassemblent les services de police et de gendarmerie, les services judiciaires, les services fiscaux, les pompes funèbres, les bureaux de poste, les services liés à la construction et aux bâtiments, les services automobiles, les services d'entretiens à la maison, les services de soins et de beauté, les agences immobilières etc.

Aussi, la CARA comptabilise 16 bureaux de poste au total. La moitié des communes disposent ainsi de leur propre bureau de poste communal, contre seulement 1 bureau de poste pour 4 communes en moyenne à l'échelle de la France métropolitaine. Cela montre que près d'une commune de la CARA sur deux est en capacité de répondre aux besoins de la population locale en termes de services d'envois quotidiens. Par ailleurs, on comptabilise 1 hôtel de police à Royan ainsi que 4 gendarmeries sur la CARA (dans les 4 pôles de Royan, Cozes, La Tremblade, et Saujon) alors que l'on en compte 39 en tout pour les 472 communes du département de la Charente-Maritime. La CARA répond donc de façon satisfaisante aux besoins de la population en matière de sécurité.

### 2.5.8 Une couverture numérique inégale

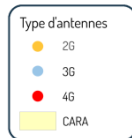
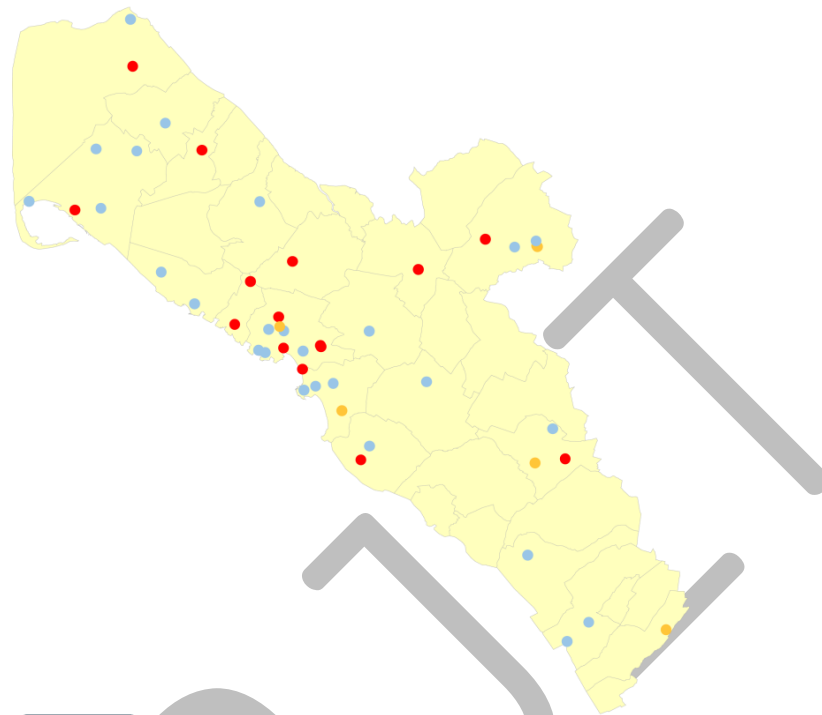
L'accès aux moyens de télécommunications est un facteur déterminant pour l'implantation des entreprises mais aussi des habitants. En matière de téléphonie ou bien d'accès à internet, les habitants de la CARA disposent d'un accès inégal à cette ressource.

Tandis que le cœur d'agglomération est largement pourvu en antennes téléphoniques, les communes en périphérie et notamment le sud du territoire sont en déficit. De plus, 40 % de la population et des entreprises possèdent un accès non satisfaisant à internet.

En effet, les antennes de télécommunication sont inégalement réparties sur le territoire et se concentrent principalement dans le cœur d'agglomération. Royan et ses communes limitrophes (Saint-Georges-de-Didonne et Vaux-sur-mer) possèdent 17 des 44 antennes présentes sur le territoire. Les communes au nord et au sud sont moins bien pourvues. Toutefois, si la répartition des antennes est inégale, la répartition du réseau entre la 2G, la 3G et la 4G est plus équilibrée.

Concernant l'accès à internet, 63 % de la population et des entreprises accèdent à un débit supérieur à 8 Mbit/s ce qui est considéré comme « suffisant » pour un accès à internet. En deçà de cet accès, son utilisation devient plus difficile pour les utilisateurs soit 37 % des usagers de la CARA.

Aujourd'hui, la CARA fait de l'aménagement numérique une de ses priorités. Depuis 2016, la CARA bénéficie du Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN). L'objectif est de raccorder l'ensemble des communes du territoire au très haut débit pour 2025.



**Localisation des antennes de télécommunication.**

*Conception : CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 17/01/2017. Source : CARA.*

## 2.6 Une économie essentiellement tertiaire

### *Sources de données ;*

Les données relevant de l'analyse économique du territoire sont issues pour l'essentiel du diagnostic économique du territoire de la CARA datée de janvier 2015. Les données proviennent à la fois des bases économiques de l'INSEE, des données internes de la CARA ou encore de pôle emploi.

Le tissu économique de la CARA comprend environ 26 000 emplois occupés. Depuis 1999, ce volume a augmenté de 15,7 % du fait de l'essor des secteurs de l'hébergement médico-social, social et de l'action sociale (+ 120 emplois nets par an) et le commerce (+ 80 emplois nets par an). Malgré la crise économique, la période 2008-2013 reste favorable en matière d'emplois : + 220 emplois en moyenne par an, soit un taux d'évolution annuel de 0,9 %, supérieur aux moyennes régionales (0,2 % par an) et nationales (0,1 %).

### 2.6.1 Qui sont les actifs de la CARA ?

#### 2.6.1.1 Emplois et démographie sont étroitement liés

La population active de la CARA possède un taux d'emploi des 15-64 ans de 57,8 % en 2013, soit 3 points de moins que le référentiel littoral et 6 points de moins que la France métropolitaine.

Ce sont principalement les jeunes (entre 20 et 30 ans) qui sont actifs avec un taux d'emplois de 35 % contre 34 % pour le référentiel littoral. La spécialisation touristique du territoire offre sans doute plus facilement un premier emploi aux jeunes. De plus, la quasi-inexistence d'établissements d'enseignement supérieur oblige les jeunes souhaitant faire des études à quitter le territoire. En revanche, les actifs de 55 à 64 ans sont moins souvent en emplois que dans le référentiel littoral : 28 % contre 34 %. Ils sont davantage chômeurs ou inactifs.

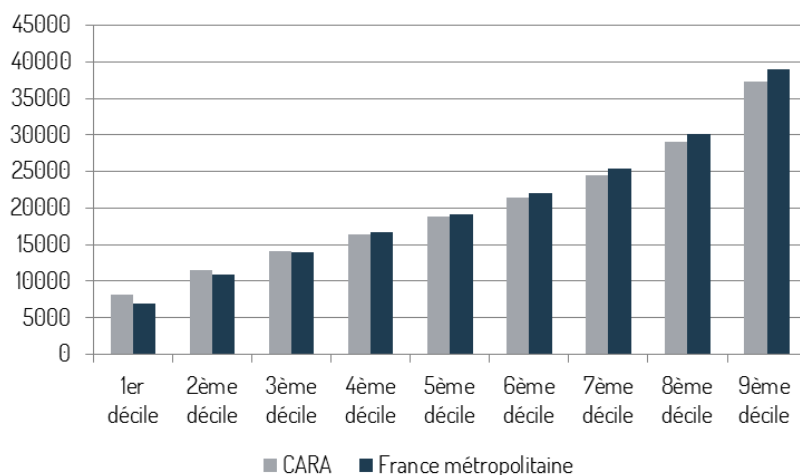
Ces caractéristiques se retrouvent dans le niveau de diplôme des actifs du territoire. Les actifs de la CARA sont peu nombreux à être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Sur l'ensemble des travailleurs, 78,1 % possèdent un diplôme inférieur ou équivalent au BAC. Parmi ces actifs, 34 % possèdent un diplôme équivalent au CAP ou BEP. Tandis que seulement 10 % disposent d'un diplôme d'enseignement supérieur.

#### 2.6.1.2 La structure de la population de la CARA influence les niveaux de revenus

Le revenu médian des ménages de la CARA, de 18 771 € net en 2011, est légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (19 218 €). Mais globalement, l'écart entre le revenu des ménages les plus pauvres (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> déciles<sup>7</sup>) et celui des plus riches est un peu moins marqué.

Il est tout de même important de noter que le nombre de personnes vivant avec un bas revenu est relativement élevé. Parmi les moins de 65 ans, hors agriculteurs et étudiants, 9 160 personnes vivent avec moins de 982 euros par mois (« seuil de bas revenu »), soit 18,9% de la population (contre 18,2 % à l'échelle nationale). Plus particulièrement, 2 430 personnes sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), soit 5 % de la population contre seulement 4,8% en France métropolitaine.

<sup>7</sup> Les déciles séparent la population en tranches égales de 10 %. Pour le 1<sup>er</sup> décile, 10 % de la population touchent moins de 6 000 € par an, tandis que 90 % des habitants perçoivent un revenu plus important.



### Répartition du revenu des ménages par unité de consommation (UC) en 2011

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, d'après DGI.

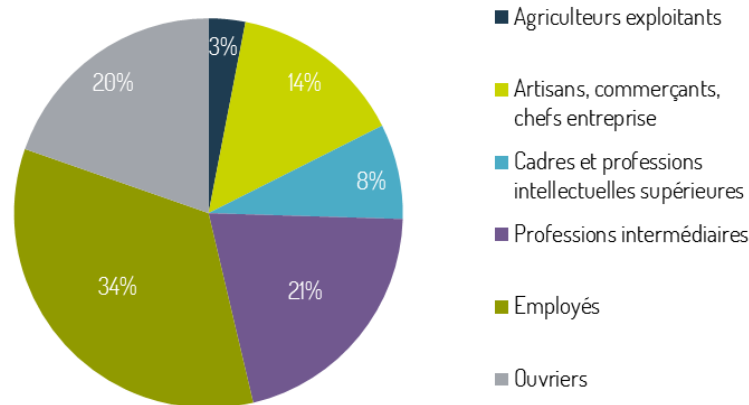
Finalement, si les revenus fiscaux sont en moyenne plus élevés dans la CARA que dans les référentiels, cette différence s'explique par un niveau de revenu important des plus de 60 ans. En effet, ces personnes ont un revenu nettement supérieur à celui des référentiels. En revanche, les personnes de moins de 60 ans ont un revenu médian plus faible que dans ces référentiels.

#### 2.6.1.3 Des revenus dépendants des pensions

Le revenu médian des habitants de la CARA est de 1 877,1 € net/mois. Ces revenus comprennent l'ensemble des revenus de la population aussi bien salariaux, des actifs non-salariés et des retraités. En corrélation avec la part des retraités sur le territoire, 43,8 % des revenus dépendent des pensions et retraites. Les revenus salariaux représentent alors 38,9 %.

#### 2.6.1.4 Une prédominance d'employés, d'ouvriers et de professions intermédiaires

En matière de répartition des emplois, ce sont les employés qui concentrent le taux le plus important avec 34 % des actifs. Ensuite, les professions intermédiaires et les ouvriers occupent respectivement 21 % et 20 % des emplois de la CARA. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ainsi que les cadres et les professions intellectuelles supérieures occupent une part sensiblement plus faible avec 14 % et 8 % des emplois. Enfin les agriculteurs exploitants présentent la part la plus faible des emplois avec 3 %. Cette répartition s'explique par une prédominance des emplois tertiaires (grande surface et administrations) et des emplois touristiques.



### Répartition des emplois selon catégorie socio-professionnelle.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, RP 2013.

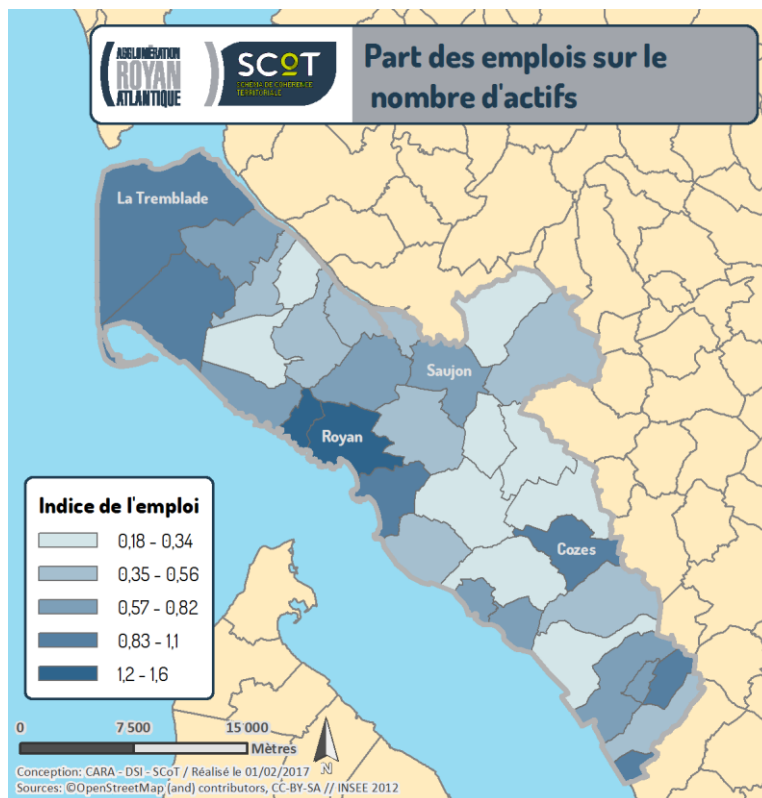
## 2.6.2 Une offre d'emplois restreinte

### 2.6.2.1 Une concentration des emplois dans le cœur d'agglomération

Le cœur d'agglomération concentre la majorité des emplois de la CARA. En effet, les communes de Royan, Vaux et Saint-Georges-de-Didonne comptent 12 797 emplois soit 49 % de l'offre globale. Après le pôle urbain de Royan, les pôles secondaires de Saujon, La Tremblade, et Cozes jouent un rôle essentiel dans l'économie locale en équilibrant au mieux l'offre d'emploi sur le territoire.

L'indice de concentration de l'emploi représente le rapport emplois-actifs, c'est-à-dire le nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs sur le territoire. Sur la CARA, il est de l'ordre de 63 emplois pour 100 actifs occupés, inférieur à la moyenne de la Charente-Maritime (deux fois plus d'emplois que d'actifs). Cela signifie qu'il y a plus d'actifs que de travail proposé sur le territoire. Quelques variations peuvent être observées en fonction des communes. L'indicateur le plus élevé est à Royan avec 1,67, contre seulement 0,18 à Grézac. De plus, les 5 communes possédant les indices les plus importants sont situées sur le littoral, dans le cœur d'agglomération ou à proximité : Royan, Vaux-sur-mer, La Tremblade, Saint-Georges-de-Didonne et Les Mathes. Ces communes possèdent toutes un indice supérieur à 1 ce qui signifie qu'elles possèdent plus d'emplois que d'actifs.

Cette répartition est certes corrélée avec les densités de populations de la CARA. Toutefois, il existe un léger déséquilibre entre emplois et actifs. En effet, ce sont majoritairement des personnes âgées et retraitées qui vivent dans le secteur comprenant le plus d'emplois. Cela explique des indices plus importants que dans les autres communes du territoire.



Part des emplois sur le nombre d'actifs.

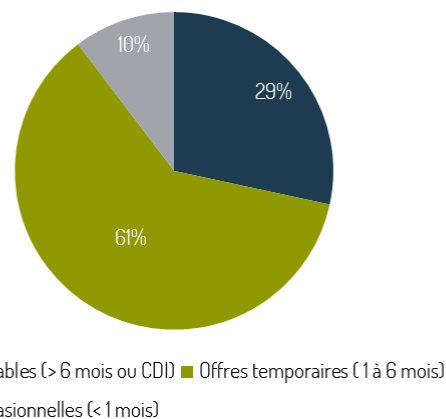
Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 27/01/2017. Source : Insee, 2013.

### 2.6.2.2 Des contrats temporaires entraînant de l'emploi précaire

Par ailleurs, les contrats sont plus souvent à temps partiels. En 2013, plus de 4 700 personnes travaillent à temps partiel, soit 22% des salariés contre 19% dans les référentiels, sachant que ce type d'emploi concerne surtout les femmes et qu'il s'accompagne de rémunérations moins élevées.

Enfin, en 2013, les offres d'emplois de moins de 6 mois représentent 71 % de l'ensemble des offres d'emploi, dont 61 % pour les offres entre 1 et 6 mois.

La conséquence de ces contrats précaires est un taux de chômage important.



Des offres d'emplois temporaires majoritaires sur la CARA.

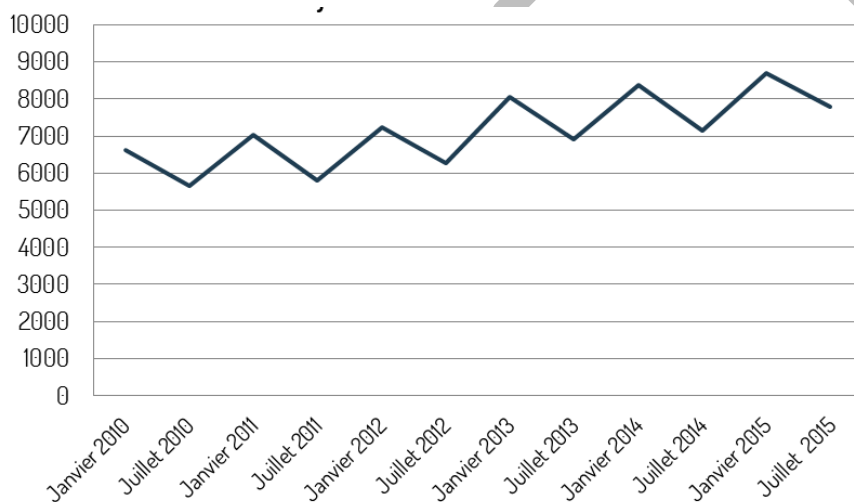
Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, d'après DGI.

### 2.6.2.3 Un niveau de chômage supérieur au département et à la région

Le taux de chômage de la CARA s'élève en 2013 à 12,8 %. Ce taux est relativement élevé par rapport au département et à l'échelle nationale : 11,7 % à l'échelle de la Charente-Maritime et 10,2 % à l'échelle française. De la même manière qu'à l'échelle nationale, les effets de la crise se font ressentir. Le nombre de DEFM (demandeurs d'emplois en fin de mois) a augmenté de 54 % entre janvier 2008 et janvier 2013.

En matière de classes d'âge, les seniors (50 ans et plus) sont les plus touchés, avec une hausse de 10,2% du nombre de demandeurs, tandis que le nombre de jeunes inscrits a légèrement diminué (-1,4 %).

De plus, ce taux de chômage est fortement impacté par l'emploi saisonnier. En effet, entre janvier 2013 et juillet 2013, le nombre de DEFM a chuté d'environ 1200 emplois (où il était à 6 800), pour remonter brusquement à partir de septembre et atteindre 8 300 DEFM en décembre 2013. Ce sont les femmes et les jeunes qui profitent le plus de cette baisse (- 10,9 % et - 21 %).



Évolution du chômage (DEFM) au 31 janvier et au 1er juillet entre 2010 et 2015

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : STMT, Pôle emploi DARES, 2016

D'un point de vue social, le nombre de femmes demandeur d'emploi a augmenté moins fortement que celui des hommes entre 2012 et 2013 (+ 4,8 %, contre + 7,5 %). Quant aux classes d'âges, les seniors sont les plus touchés, avec une hausse de 10,2% du nombre de demandeurs, tandis que le nombre de jeunes inscrits a légèrement diminué (-1,4%). Enfin, pour 27 % des familles composées d'un couple sur la CARA, aucun des deux adulte n'a d'emploi, contre seulement 20 % en moyenne dans la région, et 16 % en France métropolitaine.

La population âgée prédominante dans la CARA entraine un poids des inactifs importants. En 2013, près de 56 % des habitants de la CARA sont inactifs.

### 2.6.2.4 Un tissu économique important mais composé de très petites entreprises

La CARA comprend 14 756 établissements publics sur le territoire. Environ 6 600 ont un statut de société, dont 900 structures dans les secteurs agricoles et ostréicoles. Ce tissu économique est caractérisé par un



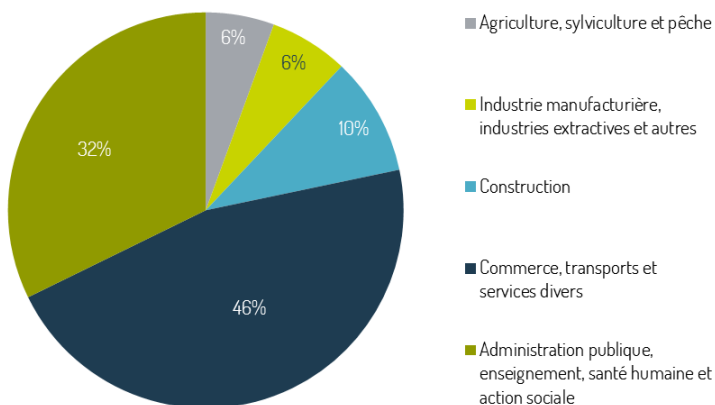
grand nombre de très petites structures. En effet, seuls 383 établissements ont 10 salariés ou plus (2,48 %), et seulement 53 dépassent les 50 emplois salariés (0,5%). À l'inverse, 10 141 établissements répertoriés par l'INSEE ne comptent aucun salarié, soit 68,7% de tous les établissements du territoire.

Parmi ces établissements, les principaux employeurs du territoire appartiennent principalement au secteur de la grande distribution (5 sur 35) et à celui de l'hébergement des personnes âgées (7 sur 35). À l'opposé, peu d'entreprises industrielles sont présentes (3 sur 35).

### 2.6.2.5 Une économie marquée par les emplois du secteur tertiaire

L'ensemble des activités économiques sont destinées à satisfaire les besoins des populations résidentes sur le territoire mais également ceux des personnes présentes provisoirement sur le territoire (présence touristique). Cette économie est appelée économie présenteielle.

En 2013, elle comptabilise plus de 20 000 emplois, soit plus de 78 % des emplois occupés sur le territoire, contre 72 % dans le référentiel littoral et seulement 66 % en France métropolitaine.



A contrario, la sphère productive (bien et services pour l'extérieur du territoire), est beaucoup moins développée avec 22 % des emplois occupés sur le territoire. Le système productif lié à l'industrie ne représente que 6 % de la base économique territoriale, contre 10 % dans le référentiel littoral et presque 15 % en France métropolitaine. Cette économie souffre de l'orientation principalement résidentielle de l'économie du territoire.

#### Des offres d'emplois temporaires majoritaires sur la CARA.

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source: INSEE

La prédominance de l'économie résidentielle est un atout pour le territoire. En effet, cela permet de capter des revenus extérieurs importants. Néanmoins, cela implique des emplois moins rémunérateurs et plus précaires puisqu'ils dépendent des besoins des populations.

### 2.6.2.6 Une économie spécifique au territoire et dépendante du tourisme

L'emploi touristique de la CARA représente 13 % de l'emploi en été. Cette part est supérieure à la moyenne départementale qui s'élève à 7 %. Ils sont principalement occupés par des jeunes. On recense 3 saisonniers sur 4 ayant moins de 25 ans. Ces emplois touristiques entraînent une précarité de l'emploi. En effet, ils offrent des contrats saisonniers, de courtes durées, (généralement 2 mois) et peu rémunérés. Les salariés de la CARA occupent plus fréquemment un emploi précaire (hors CDI et titulaires de la fonction publique) : 17,6 % des salariés contre 15,6 % dans le référentiel littoral

### 2.6.3 Des zones d'activités économiques littorales prisées

La CARA compte 33 zones d'activités économiques (ZAE). Ces différentes zones représentent plus de 392,1 hectares, dont 35,9 hectares sont destinés au PAE. Parmi ces zones, trois se distinguent comme les plus vastes du territoire : Royan 2 (96 ha, vocation mixte mais à dominante commerciale), La Queue de l'Âne à Saint-Sulpice-de-Royan (35 ha, vocation mixte) et la ZA du Plain, dite Val Lumière 1, à Vaux-sur-Mer (12 ha, vocation mixte).



Zone d'Activités : La Queue de l'âne à St-Sulpice-de-Royan.

©F. Prével



Localisation des ZAE de la CARA.

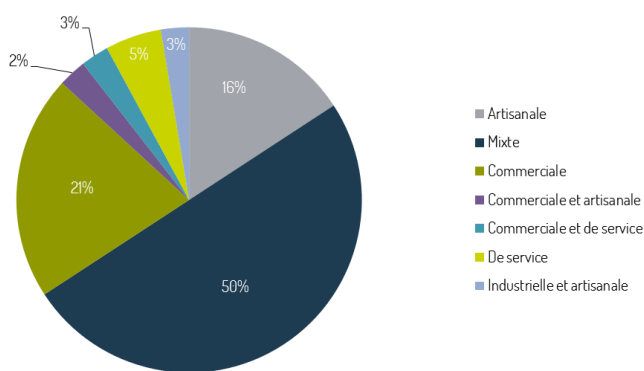
Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 15/11/2017. Source : CARA

#### 2.6.3.1 Du foncier à vocation économique encore disponible

Avec seulement 5 lots immédiatement disponibles à la vente, la CARA ne dispose plus de capacités suffisantes pour porter une politique d'accueil et d'installation d'entreprises. Cela rend d'autant plus nécessaire la réalisation de nouveaux PAE communautaires. Néanmoins, les zones d'activités commerciales présentent encore du foncier disponible. Actuellement sur les ZAE, 18 % de leur surface est disponible pour l'implantation de nouvelles activités, soit environ 67,1 hectares.

#### 2.6.3.2 Une diversité des zones d'activités économiques

Sur la CARA, 50 % des zones d'activités sont à vocation mixte. C'est-à-dire qu'elles accueillent des activités industrielles, des entreprises logistiques, des activités technologiques, du commerce, etc. À la suite, les zones d'activités commerciales représentent 21 % et les zones artisanales 16 %. Certaines zones possèdent également des vocations multiples comme 3 % d'entre eux qui possèdent des établissements commerciaux et de service.



### Vocations des zones d'activités économiques de la CARA

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : INSEE, 2013

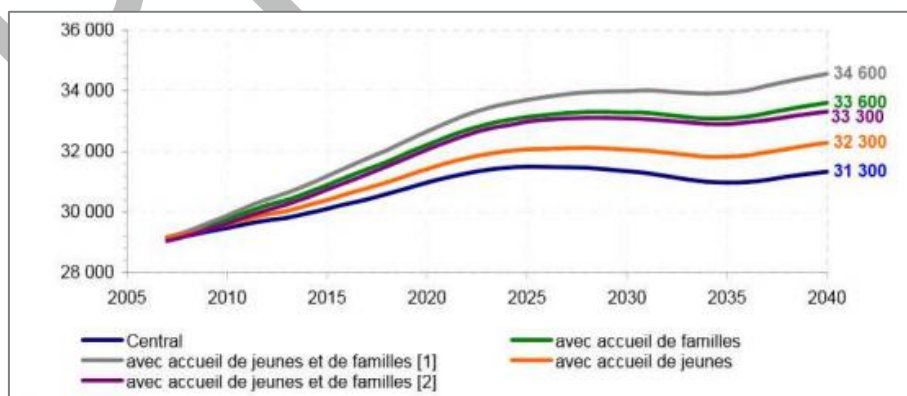
## 2.6.4 Une population active et une économie qui devraient suivre les tendances démographiques locales

### 2.6.4.1 Le nombre d'actifs augmenterait moins vite que la population

A l'horizon 2040, si les tendances récentes se prolongent, le nombre des actifs devrait augmenter nettement moins vite que la population avec une évolution d'environ 4 %.

Les actifs augmenteraient jusqu'en 2025, puis connaîtraient une légère diminution entre 2025 et 2035. Dans le scénario central, la CARA atteindrait 31 300 actifs en 2040. Cette baisse pourrait être corrélée à l'augmentation et au vieillissement de la population. En effet, entre 2020 et 2030, la part des plus de 60 ans augmente fortement alors que les 21-59 ans diminuent. Ce scénario central observe la plus petite augmentation du nombre d'actifs.

Le scénario « L'accueil des familles et des jeunes » entraînerait une part des actifs beaucoup plus importante sur le territoire. En effet, ce serait environ 2 000 à 3 000 actifs supplémentaires à l'horizon 2040 soit près de 34 600 actifs. En cas d'« accueil des jeunes », ces actifs augmenteraient moins significativement, mais atteindrait 32 300 actifs en 2040.



### Projection de la population active selon les scénarios (en volume).

Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, 2014

### 2.6.4.2 Une population active vieillissante

Dans le prolongement des tendances, à l'horizon 2040, l'âge moyen de la population active devrait également augmenter. Il devrait croître de 2 ans, passant de 42 ans en 2010 à 44 ans en 2040.

L'accueil de plus jeunes et de familles n'aurait qu'un faible impact sur l'âge des actifs à l'horizon 2040. L'âge moyen de la population active ne varierait que d'un an au plus selon les scénarios. Une diminution de 1 point au plus de la part des 50 ans ou 55 et plus se produirait. L'effet sur les actifs âgés de moins de 35 ans serait quasi nul.

CARA	2010	2020	2030	2040
<b>Âge moyen</b>	<b>42</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>44</b>
Part des moins de 20 ans (%)	29	29	29	29
Part des 60 ans ou plus (%)	29	36	37	36
Part des 75 ans ou plus (%)	16	22	25	24

**Nombre d'actifs selon l'âge, selon le scénario central.**

*Conception: CARA - Pôle aménagement, urbanisme et mobilité / Réalisé le 12/01/2017. Source : Insee, 2014.*

### 2.6.4.3 Peu de créations d'entreprises

L'installation de nouvelles entreprises pourrait favoriser la venue de nouveaux actifs sur le territoire. À l'horizon 2040, en suivant la tendance depuis 2009, le nombre d'entreprises créées serait moins important qu'en 2015. En 2009, 850 créations par an étaient enregistrées contre 683 nouvelles entreprises en 2015. Au regard de ces évolutions, on estime à environ 5 entreprises par an qui ne seront plus créées. En 2040, ce seront donc 100 entreprises de moins qu'en 2015 qui seront créées par an. Les projets de réseau à très haut débit et l'électrification de l'axe ferroviaire Angoulême-Royan pourraient influencer sans doute positivement sur la création d'établissements.